

REVUE DES LIVRES

CULTURE ET TRADITION CLASSIQUES

Patrick GARCIA & Jean LEDUC, *L'enseignement de l'histoire en France, de l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, Armand Colin, 320 p. ISBN 2-200-26275-2.

Les écoles françaises ont tôt goûté à l'enseignement de l'histoire mais imparfaitement, et avec des arrière-pensées. Pleine de défauts, l'histoire, telle qu'elle est – d'hier à aujourd'hui – transmise aux élèves porte à comprendre l'identité d'une nation, et le soin donné par des théoriciens, des politiques à modeler cette identité. Conscients qu'ils abordent un beau sujet infini, les A. peuvent citer un autre historien de l'éducation, Antoine Prost, arrivé à la conclusion qu'« il n'y a pas d'autres pays au monde où l'enseignement de l'histoire est une question d'État ». — Patrick Garcia et Jean Leduc débentent leur démonstration sous l'Ancien Régime, plus spécifiquement aux XVII^e s. et XVIII^e s., au moment où les antiquaires multiplient leurs travaux – Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur (1618), membres de l'Académie des Inscriptions (1663) et du Cabinet des Chartes (1764) – en même temps que des hommes de lettres, tels Bossuet et Voltaire, prennent appui sur l'histoire pour philosopher. L'enquête est conduite jusqu'au tout début des années 2000, où de nouveaux programmes sont redéfinis. — Onze courts chapitres forment cet *Enseignement de l'histoire en France, de l'Ancien Régime à nos jours*. Les sources les plus variées sont prises en main : « programmes et instructions, ouvrages et revues pédagogiques, manuels scolaires, quelques (vastes) rapports de synthèse – du type de ceux envoyés par l'inspection générale d'histoire et géographie, rapports individuels d'inspection, comptes rendus publiés par des enseignants témoignant de leur pratique, enquêtes réalisées par des chercheurs, travaux écrits d'élèves (cahiers, copies), témoignages d'anciens élèves ou d'anciens maîtres » (p. 3-4). Et, en effet, des documents en grand nombre sont donnés à étudier. Les citations sont parfois longues, jusqu'à une page et demie. Des textes fondateurs sont exploités, tant et si bien qu'ils sont cités deux, trois fois. À côté des pensées classiques, des sources inattendues, méconnues sont placées : l'autobiographie d'une institutrice aveyronnaise ou les souvenirs de Lavisse, lycéen. Dans ce grand usage des citations, deux éléments sont à regretter : des références elliptiques en bas de page et des transitions parfois chaotiques entre corps du texte et documents. — Le projet de Garcia et Leduc ne serait pas cohérent s'il ne contenait le versant pratique de l'enseignement, « la manière dont se déroulent les cours d'histoire et l'impact que peut avoir l'apprentissage scolaire de cette discipline » (p. 4). Dans ce livre, l'aller-retour entre l'enseignement sans les élèves et l'enseignement avec eux est fait avec facilité et récurrence. Exemple : quand est dépeinte la volonté de Jules Ferry de scolariser le plus grand nombre, les chiffres de la scolarisation sous la III^e République sont donnés. — C'est avec méticulosité que les illustrations au propos général sont choisies. Les manuels dont on présente des passages sont décrits dans leur nombre exact de pages, leur format, leur massivité, leur aspect global. Ces manuels sont la majeure partie du matériel scolaire, objet d'attention des deux A., qui ne se privent

pas, dans un même registre, de noter l'apparition des premières vues sur verre, en 1889, à l'occasion du centenaire de la Révolution française (p. 108) ou l'institution, en 1916, d'une « Commission extra-parlementaire chargée d'étudier les moyens de généraliser l'application du cinématographe dans les différentes branches de l'enseignement » (p. 136). — Ce point sur le matériel utilisé pour faire la classe le démontre : l'histoire de l'enseignement historique va lentement. Le destin du terme « civilisation » en témoigne assez : l'étude des civilisations n'est d'abord bonne qu'à divertir les jeunes filles du XIX^e s. suffisamment aisées pour aller au lycée (dès les programmes de 1852) ; puis à Vichy, le ministre Carcopino tient à en introduire la notion dans les programmes. Braudel se fait ensuite fort de centrer l'histoire scolaire sur les civilisations, y compris extrême-orientales ou océaniques... De la même manière, tout prend du temps quand l'explication de texte recommandée par les premiers maîtres des Annales, n'est mise à l'agrégation qu'en 1970. Et depuis combien de temps espère-t-on la complémentarité enfin réussie de l'histoire et de la géographie ? — Unique, le lien histoire-géographie engage à réfléchir aux spécificités françaises. Combien précieux sont ici les échos de l'extérieur : de Marx, selon qui « les grands souvenirs » sont « le malheur des Français, même des ouvriers » (p. 48), de Pim den Boer, récent et rare observateur étranger du système éducatif français. Ces sorties hors d'un cadre franco-français auraient pu être plus nombreuses, mais l'histoire comparée excède l'ambition du volume. — L'histoire de l'histoire dans le domaine scolaire est celle d'un affranchissement au très long terme et d'une montée en puissance par degrés. L'histoire a tardé à être véritablement enseignée : dans le collège Louis-le-Grand, en 1767, les cours d'histoire ont seulement lieu les jours de congé ; au collège de Châtellerault, un quart d'heure par jour est attribué, en 1769, à l'histoire ; dans les maisons d'éducation de l'Ancien Régime, on fait de l'histoire après le goûter ! L'idée directrice du présent ouvrage serait qu'enfin l'histoire aurait — à l'heure actuelle — la possibilité d'être elle-même. En promouvant l'enseignement comme un exercice intellectuel des plus dignes d'intérêt, le passivisme est écarté, la confiance en l'avenir instaurée, ce qui est déjà beaucoup. — Au sein de l'histoire générale, l'histoire ancienne serait — de même — de plus en plus insubordonnée. Elle n'est plus le prétexte à des affabulations du genre « Pharamond, souverain mythique », imaginaire premier roi de France. Elle n'est plus au strict service des langues anciennes. Elle n'est plus prise pour un soutien de l'actualité, comme au temps de l'expédition qui conduisait Bonaparte en Égypte, temps d'une circulaire (1799) du ministre Quinette qui incitait les professeurs à ne « point négliger [l'étude] des nations orientales ». L'histoire antique, ce n'est plus non plus la seule histoire des grands hommes : l'ascension de Vercingétorix à partir de la Restauration était finalement résistible. — Mais si elle est de nos jours moins investie de passions contraires, c'est qu'elle préoccupe moins. On ne peut plus prétendre avec Victor Duruy que les bacheliers « fort au courant des choses de Sparte, d'Athènes et de Rome [...] ignorent la société dont ils deviennent des membres actifs » (p. 79). Sur une ligne identique, le conseil d'Alexandre Ribot — de 1902 — produit un son bien étonnant : « il faut être de son temps, il faut admirer l'Antiquité, mais ne pas oublier que nous sommes en marche vers des destinées nouvelles et inconnues » (p. 128). À cette même date, l'histoire ancienne est déjà attaquée dans les programmes. Puis c'est un trajet de profond recul. Qu'il lise ce livre, et l'antiquisant apercevra que, plus soumise à qui que ce soit, l'histoire antique a besoin d'exercer sa liberté. — Sarah REY.

Silvana ROCCA (éd.), *Latina Didaxis XVIII. Atti del Congresso (Genova e Bogliasco, 11-12 Aprile 2003)* (Pubblicazioni del D.AR.FI.CL.ET., 213), Genova, Università di Genova - Facoltà di Lettere e Filosofia, 2003, 16 x 22, 189 p., br.

Il s'agit des Actes du dix-huitième congrès scientifique-pédagogique tenu à Gênes et Bogliasco grâce à l'activité incessante, raisonnée et fructueuse de Silvana Rocca, de l'Université de Gênes. Dès 1985, S. Rocca a compris que la réflexion et la rénovation

en pédagogie du latin, que ce soit dans l'enseignement secondaire ou dans les premières années de l'Université, passait par une alliance entre les enseignants du secondaire et du supérieur (voir ici p. 11). Elle rencontrait sur ces idées certaines associations françaises, jeunes alors, comme l'ARELAB (Besançon). Elle a poursuivi son chemin avec persévérance, obstination et succès. En témoigne ce volume (*Ricerca e didattica del Latino*), reflet des travaux génois du printemps 2003 ; comme les précédents, il cherche – et parvient – à marier un état de la recherche universitaire sur un point précis concernant les études latines et des problématiques pédagogiques susceptibles de tirer la substance de ces acquis de la recherche pour en faire bénéficier l'enseignement auprès des lycéens et des étudiants. — On lira d'abord avec profit la présentation du volume par notre collègue elle-même. Elle y répète et y développe des thèmes auxquels nous ne pouvons que souscrire, pour les avoir plusieurs fois illustrés, seul ou avec d'autres. La philologie est l'ethnographie du passé, dit l'A. (p. 11). La « pédagogie » du latin (pour laquelle l'italien parle de *didattica*) et la « philologie classique » ont clairement un objet commun (p. 10) ; mais, dans les dernières décennies, la philologie classique n'a pas été créatrice de méthodologies innovantes à proposer à la *didattica* ; les innovations sont venues des sciences voisines. Or une recherche sans « didactique » perd les moyens de s'exprimer ; et une « didactique » sans recherche tourne en rond et se replie sur elle-même, car une didactique privée d'applications précises à une discipline est un objet creux (p. 12, en haut). Dans le contexte (qui ne va pas en se résorbant, mais plutôt en s'internationalisant) de la crise de l'enseignement du latin, essentiel pourtant pour pouvoir pratiquer ce que l'A. appelle (p. 13) une « défense culturelle », il faut que cet enseignement retrouve sa crédibilité ou en invente une nouvelle. Pour échapper à l'immobilisme qui (à côté, tout de même, de ce que l'A. appelle une *minoranza attiva*) caractérise une grande partie du corps enseignant, le futur enseignant de Latin devra, grâce à sa formation, savoir gérer le rapport recherche/enseignement comme un continuum (p. 13). En somme, il s'agit de « faire une brèche dans le mur qui nous sépare du monde antique », écrit l'A. en conclusion. — Le livre se répartit ensuite en deux ensembles : le premier renferme cinq études universitaires sur des aspects de transmission et d'intertextualité concernant la littérature latine. La première étude (Gian Franco Gianotti) offre (p. 17-51) un vaste panorama de sa transmission puis de sa redécouverte, à la Renaissance. Le rôle des grammairiens, pendant huit siècles, a été capital, répartissant les auteurs en genres, transmettant des conceptions, comme celle de l'orateur et du poète parfaits, au monde des écoles et à la culture européenne. Certes, il y a eu des différences, dans la réception de la littérature antique, entre les régions touchées par la Réforme et celles de la Contre-Réforme. Mais, à travers l'apport des bibliothèques générales et des histoires de la langue latine, de la Renaissance au XVIII^e s., on a vu peu à peu apparaître la notion des Anciens comme référence morale et non plus comme modèle de langue à imiter. On lit ensuite (p. 53-78) une contribution d'Oronzo Pecere qui a choisi d'illustrer la fortune des classiques auprès de la postérité d'après l'exemple du mythe d'Amour et Psyché chez Apulée. Le difficile voyage d'une œuvre vers le futur commence dès son apparition. Avant l'époque républicaine, le peu de développement de l'édition commerciale menace la survie de tous les livres écrits, et l'on voit Cicéron rappeler que certains discours d'orateurs sont déjà introuvables à son époque. L'extension de l'alphabétisme, la plus large diffusion du livre, l'apparition de la bibliothèque romaine, d'abord privée, ensuite d'accès ouvert par ses propriétaires, enfin publique (Auguste, en 28, sur le Palatin, dans le temple d'Apollon), avec l'importance des bibliothèques d'État (voir p. 61), changent les choses. D'où des règles et des perspectives de transmission et de survie pour les œuvres qui sont reçues dans la bibliothèque. L'entrée d'un auteur d'époque impériale (Sénèque, Juvénal...) dans le panthéon classique est signalée par un trait matériel, l'utilisation tardo-antique de la capitale rustique pour les manuscrits qui le transmettent ; de la même époque est la généralisation du codex, avec toutes ses conséquences. Prenant l'exemple d'Apulée, Oronzo Pecere montre comment il a été redécouvert au Mont Cassin au XI^e s., comment on a tendu à isoler des *Métamorphoses* l'épisode d'Amour et de Psyché, et la fortune de ce thème (non seulement en littérature, mais dans les autres arts aussi) aux

époques suivantes. — Le troisième article (p. 79-117), de Rosanna Marino, est très intéressant et même passionnant. Richement documenté, il étudie chez Sénèque le concept de *beneficium*, « un des concepts-clés de la philosophie morale et de la philosophie sociale » (p. 83) chez les Romains. L'A., montrant combien cette notion est d'abord tributaire du système romain du clientélisme, pointe l'infériorité de l'obligé et la supériorité du « bienfaiteur ». De la sphère politico-morale, le terme *beneficium*, évocateur d'un *status*, passe à la sphère morale où il s'agit de *virtus*, car le *status* et la *virtus* sont à Rome l'objet d'une même identification de la part du peuple. Le *beneficium*, manifestation de la *magnanimitas* (μεγαλοψυχία de Panétius), s'inscrit alors dans l'idée stoïcienne d'une *humana societas* fondée sur la fraternité universelle.

— Luigi Piacente (p. 119-132) s'intéresse aux auteurs classiques chez Sidoine Apollinaire, c'est-à-dire à la circulation des livres et à la constitution des bibliothèques d'après l'œuvre de l'évêque de Clermont-Ferrand. Si les prosateurs que cite Sidoine Apollinaire sont tous romains, il en va différemment des poètes, et l'on peut tenir pour vraisemblable que sa bibliothèque renferme des comiques grecs et latins, qu'il lit sans difficulté ni états d'âme, tout évêque qu'il soit devenu. Dans une Auvergne qui est en Gaule le dernier château-fort de la culture classique, Sidoine, par les auteurs anciens qu'il redécouvre et protège de la même manière que ses contemporains distingués, atteste de cette résistance culturelle à l'invasion barbare que mènent des élites gallo-romaines conscientes d'appartenir à un « autre monde » qui allait disparaître.

— Arturo De Vivo (p. 133-146) étudie la fortune d'une *sententia* de Virgile chez les écrivains latins postérieurs. Il s'agit d'*Én.*, 2, 354 : *una salus uictis nullam sperare salutem*. Elle a un écho peut-être chez Tite-Live, 7, 35, 9 (*Ergo una est salus erumpere hinc atque abire*), et sûrement chez Ovide, *Pontiques*, 3, 7, 23-24, où le contexte et le lexique des vers précédents font allusion à ceux du deuxième livre de l'*Énéide* (parmi d'autres exemples : *Pont.*, 3, 7, 19, *moriamur* = *Énéide*, 2, 353, *moriamur*) : Ovide construit donc une image héroïque qui soit superposable à celle d'Énée. Sénèque, quant à lui (*Naturales quaestiones*, 6, 2, 2), cite expressément la *sententia* de Virgile, qu'il adresse à ceux qui ont peur des tremblements de terre parce qu'ils n'en connaissent pas les causes. En rapport avec ce passage de Sénèque, la façon dont la lettre (6, 20) de Pline raconte la manière dont il a vécu l'éruption du Vésuve laisse percevoir, sous-jacent, le récit d'Énée fuyant Troie dans le livre II de l'*Énéide*.

— La deuxième partie du volume (à partir de la p. 147), complémentaire de la première ainsi qu'on l'a compris, présente des propositions pédagogiques concrètes pour l'enseignement du latin. Aux p. 149-153, Gianni Cipriani renouvelle le plaidoyer (que d'autres aussi ont prononcé depuis une trentaine d'années) pour un « système unitaire et cohérent d'approche du vocabulaire, de la civilisation et de la lecture » (p. 152), et prend position (c'est le titre de son article) *per un Latino non di grammatica*. On lira avec intérêt ses pages militantes. Puis (p. 155-168), S. Rocca, donnant l'exemple de l'étude d'une question de civilisation et de littérature liée à une question de vocabulaire, propose un « module thématique » sur « Amour et amitié à Rome », qui lui permet de lancer des pistes variées tout en suggérant d'aborder un certain nombre de mots-notions comme *uxor*, *caelebs*, *nupta*, mais aussi *meretrix* et *stuprum* (j'en cite quelques-uns dans le désordre). En troisième lieu, Luigi Scarpa donne un exemple d'utilisation d'un passage d'Apulée (*Métamorphoses*, IV), notamment pour l'apprentissage lexical d'un certain nombre de verbes. Il y a enfin deux courtes pages (p. 187-188) de suggestions de Vico Faggi à propos de la *Casina* de Plaute.

— Nos collègues génois réussissent une fois de plus à tenir les deux bouts de la chaîne : savoir ce que l'on enseigne en Latin et pourquoi on veut l'enseigner, identifier des pratiques pédagogiques raisonnées ; et les asseoir sur des données scientifiques précises. Il y a plus de deux décennies qu'ils remplissent cette fonction salutaire. On souhaite qu'ils continuent, et qu'ils soient lus (d'autant que les Actes de ces colloques paraissent toujours très rapidement). — J.-Y. GUILLAUMIN.

PHILOSOPHIE ET HISTOIRE DES RELIGIONS

Plutarque. Œuvres morales. Tome XV. Première partie. Traité 70. Sur les contradictions stoïciennes. Traité 71. Synopsis du traité : « Que les stoïciens tiennent des propos plus paradoxaux que les poètes ». Texte établi par M. CASEVITZ. Traduit et commenté par D. BABUT (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2004, 12.5 x 19, 382 p., br. EUR 54, ISBN 2-251-00522-6.

Avec le traité 72, publié en 2002 (Tome XV, 2^e partie), *Sur les notions communes, contre les stoïciens*, les traités 70 et 71 forment, dans les *Moralia*, les trois écrits conservés des huit que Plutarque avait expressément dirigés contre les stoïciens. Dans les deux opuscules édités ici, Plutarque cite et réfute point par point les théories du Portique. Dans le traité 70, il cherche et cite les propositions contradictoires dans le texte de Chrysippe, ce qui constitue une source capitale pour la connaissance des textes, aujourd'hui perdus, du philosophe. Le traité 71 est une brève synopsis de quelque quatre-vingts lignes en grec, divisée en six chapitres, sans doute un résumé par Plutarque ou par quelqu'un d'autre d'un ouvrage plus long. Il y compare la figure du sage stoïcien à celle de héros mythologiques tels qu'Ulysse ou Héraclès, pour montrer que les poètes sont plus cohérents dans leur description de personnages de fiction que les stoïciens dans leur portrait du sage idéal. Chaque traité est précédé par une brève présentation sur la chronologie, les sources, la tradition manuscrite, ainsi que la place occupée par ces deux traités dans l'œuvre de Plutarque. La date ne peut être fixée avec précision – sans doute 80 ou un peu après. Quant aux sources, elles ne seraient rien d'autre que la propre connaissance que Plutarque pouvait avoir du stoïcisme, peut-être grâce aux notes personnelles datant du temps de ses études à Athènes. Les hypothèses de H. von Arnim, M. Pohlenz et F. Sandbach sont ainsi écartées. Pour l'établissement du texte, M. Casevitz fait preuve d'un conservatisme sain, en accordant la priorité aux manuscrits et en n'intervenant que très rarement dans le texte de sa propre autorité. L'édition du texte, doté d'un appareil critique très complet, est suivie par un commentaire fort long, qui occupe plus de la moitié du volume (265 pages au total). Il est conçu comme « notes » à la traduction, ce qui empêche qu'on puisse le lire comme un texte continu, bien que certaines de ces notes occupent plusieurs pages. Dans ce commentaire, qui pourrait presque constituer un livre, D. Babut fait preuve d'une grande maîtrise de la bibliographie sur le stoïcisme. Les remarques expliquent le texte grec, exposent les différentes interprétations, avec des références (accompagnées d'un jugement positif ou négatif) aux travaux modernes, et s'étendent sur des points précis avec une quantité de renvois aux sources antiques. Fidèle aux idées qu'il a développées dans son livre *Plutarque et le stoïcisme* (Paris, 1969) et dans une étude *Polémique et philosophie dans les écrits antistoïciens de Plutarque* (REG 100 [1998], p. 11-42), D. Babut croit en la bonne foi de Plutarque, alors que nombre de critiques modernes soulignent volontiers la malveillance et l'antipathie personnelle dont il fait preuve dans son jugement sur les doctrines stoïciennes. Ses critiques, qui restent dans les limites admises dans les controverses entre écoles, se révèlent moins superficielles que l'ont prétendu nombre de commentateurs et d'historiens du stoïcisme. La bibliographie et les index qui terminent la deuxième partie de ce volume sont communs aux deux tomes. – B. R.

Alessandro di Afrodisia. Commentario al de caelo di Aristotele. Frammenti del primo libro. A cura di A. RESCIGNO. (Supplementi di Lexis, XXVI), Amsterdam, Adolf M. Hakkert, 2004, 17.5 x 24.5, 749 p., br., ISBN 90-256-1192-3.

De la main d'Andrea Rescigno, philologue et historien de la philosophie hautement compétent, nous est parvenu la première édition des fragments du commentaire d'Alexandre d'Aphrodise sur le *de caelo* d'Aristote. Il s'agit plus précisément du premier livre du commentaire. L'éditeur nous promet toutefois de faire suivre prochainement l'édition des trois livres restants. Pour des raisons tout à fait valables, l'éditeur a décidé de ne pas faire de distinction entre des fragments à proprement parler et des témoignages. La grande majorité des fragments se trouvent dans le commentaire du même traité aristotélicien de Simplicius. D'autres sources importantes sont Thémistius et Philopon. Dans son introduction, A. Rescigno offre une reconstruction détaillée et très utile de la tradition exégétique ancienne du traité d'Aristote, y inclus le commentaire d'Averroès. Cet aperçu me semble être plus complet et plus précis que tout ce qui a été écrit à ce sujet. Pour le texte, ainsi que pour l'apparat critique des fragments, A. Rescigno s'est basé sur des éditions critiques existantes, tout en ajoutant quelques variantes provenant de la tradition indirecte (pour ce qui concerne le commentaire de Simplicius). Les fragments sont accompagnés d'une traduction italienne, ainsi que d'un commentaire. Dans ce dernier, l'A. discute surtout des questions relatives au *Wortlaut* des fragments ainsi qu'aux relations entre les différentes sources et entre les exégètes anciens. — J. OPSOMER.

W.-D. HAUSCHILD & V. H. DRECOLL, *Le Saint-Esprit dans l'Église ancienne* (Traditio Christiana, XII), Bern, Peter Lang, 2004, 16 x 23, LVIII + 371 p., rel. EUR 74.10, ISBN 3-906768-74-0.

Deux professeurs d'histoire ecclésiastique ont une leurs connaissances pour nous fournir la plus vaste collection de textes sur le Saint-Esprit dans l'Église ancienne du I^{er} au IV^e siècle, poussant jusqu'en 420 pour Augustin. Ils nous offrent 217 textes en grec, latin, syriaque et copte avec leurs traductions françaises. Dans cet ensemble interviennent des textes apocryphes ou hérétiques. Le tout est divisé en trois parties : (1) les relations du Saint-Esprit avec l'Écriture et l'histoire de l'Église ; (2) le rôle central de l'Esprit Saint dans la vie chrétienne ; (3) le rôle de l'Esprit dans la Trinité. Chacun de ces trois groupes de textes suit l'ordre chronologique, avec un minimum de notes et de variantes textuelles. L'ample introduction, partie la plus importante, présente une synthèse excellente des progrès et des reculs de la pneumatologie au cours de ces trois siècles capitaux pour la mise en place de la pensée trinitaire chrétienne. En voici un raccourci, donnant les grandes orientations. — Dès la résurrection du Christ et la Pentecôte, on croit (selon Joël 3, 1-4) que la présence de l'Esprit dans la communauté présage la fin des temps. Dans l'Esprit, Paul voit celui du Christ destiné à renouveler l'homme. Ce n'est qu'à partir d'Irénée (150-220) qu'on commence à réfléchir sur l'Esprit. Irénée le voit comme une Énergie divine dans le Christ et dans les chrétiens ; il a inspiré les prophètes, les apôtres et il illumine notre intelligence, créée à l'image de Dieu ; il est la Sagesse divine. Au II^e s., judaïsme, hellénisme, gnose et montanisme discutent de la connaissance de la vérité et du rôle de celle-ci dans la vie, l'Écriture, les prophéties. Pour Hermas, en 140, l'Esprit de prophétie est répandu sur la communauté pour l'orienter et la faire vivre ; mais, vers 170, la crise montaniste veut soumettre toute l'Église aux chrétiens inspirés et lui faire accepter de nouvelles orientations ; les gnostiques attribuent le salut à la connaissance de révélations secrètes venant de l'Esprit Saint. Pour Philon, l'intelligence humaine est une parcelle de l'Esprit divin et elle peut s'unir au Saint-Esprit pour le salut. Les valentiniens et Tatien allaient dans le même sens. En réaction, vers 180, Irénée affirme que l'Esprit Saint n'est que là où est l'Église, et avec lui la Vérité et le salut ; l'Esprit a été transmis à l'Église par le Christ pour mener les croyants à la perfection et à l'immortalité. En 200, Clément d'Alexandrie parle dans le même sens. Pour Tertullien († 220) l'Esprit recrée l'homme sauvé par le Christ et l'aide à vivre en chrétien. Il voit l'Esprit comme une puissance divine agissant dans l'histoire. Pour Hippolyte, l'Esprit agit dans l'Église par les sacrements et une vie sainte. Au III^e s., on peut dire en gros que l'Église se cléricalise : selon elle, seuls les évêques possèdent

pleinement l'Esprit et le transmettent. Ceci est vrai pour la Syrie (Cyprien, Novatien, Méthode). Entre 220 et 250, Origène est le premier à opérer une synthèse systématique de tous ces éléments ; évitant de cléricaiser ou de sacramentaliser le don de l'Esprit, il peine cependant à intégrer la personne du Saint-Esprit en Dieu qu'il conçoit trop de façon binaire (Père-Fils). Au début du IV^e s., les disputes christologiques font négliger l'Esprit ; c'est la formule trinitaire du baptême qui va graduellement obliger à situer l'Esprit en Dieu. Dès 357, la négation de la divinité du Saint-Esprit va relancer la discussion pneumatologique. Pour Athanase, l'Esprit est celui du Père et du Fils, car le Père agit par le Fils dans l'Esprit, pour nous révéler la vérité et faire de nous des fils adoptifs, en nous « divinisant ». L'Esprit est originé en Dieu autrement que le Fils et participe à la mission rédemptrice. Athanase fit modifier le Credo de Nicée pour bien préciser que le Saint-Esprit est Dieu. En 367, les pneumatomaques veulent faire de l'Esprit une simple force. Basile de Césarée réagit : l'Esprit est Dieu ; l'égalité des actions prouve l'égalité de l'Être divin. En 381, le concile de Constantinople fixe le dogme pneumatologique, en précisant la place de l'Esprit dans la Trinité et sa fonction dans le salut. En Occident, Ambroise († 397) et Augustin († 430) reprennent ces conclusions. Augustin conçoit l'Esprit comme la force divine qui entraîne l'homme vers Dieu dans la connaissance et l'amour de la vérité apportée par le Christ. L'amour remet en ayant l'expérience religieuse pour la connaissance. L'Esprit agit uniquement dans l'Église et en fait une communion d'amour, car seul l'amour nous rend capables d'accomplir la volonté de Dieu. Dans la Trinité, l'Esprit est l'Amour, issu du Père et du Fils, et qui les unit l'un à l'autre. On peut dire qu'il est la Communion personnifiée qui fait l'unité en Dieu. Hauschild et Drecoll notent que le conflit du *Filioque* dans le Credo est bien plus qu'une question de définition ; il cristallise en fait une différence de mentalité qui imprègne tous les domaines : mystique, exégèse, sacrements, théologie, liturgie. Leur synthèse de l'évolution de la pensée chrétienne sur l'Esprit Saint facilite la compréhension de nombreux textes apportés par eux pour faire connaître les sources authentiques de la pneumatologie. Il faut les en remercier. – B. CLAROT, s.j.

LANGUES ET LITTÉRATURES ANTIQUES

Susanna BRAUND & G. W. MOST (éd.), *Ancient Anger. Perspectives from Homer to Galen* (Yale Classical Studies, 32), Cambridge, University Press, 2004, 16 x 23.5, X + 325 p., rel. £ 45, ISBN 0-521-82625-X.

Cet ouvrage réunit onze chapitres essentiels pour l'étude des stéréotypes et des mentalités des sociétés grecque et romaine de l'Antiquité, bien que tous les champs, notamment génériques, comme le soulignent les éditeurs dans leur introduction, ne soient pas couverts. Cinq de ces chapitres portent sur l'épopée, pour y analyser la relation établie entre la colère et l'éthique. Deux concernent Homère. Le premier examine la terminologie de cette émotion, montrant que celle-ci conduit par rétorsion à l'arrêt de toute coopération à la vie sociale et révèle la centralité du respect dans la conception grecque de l'identité personnelle (D. L. Cairns, « Ethics, Ethology, Terminology : Iliadic Anger and the Cross-cultural Study of Emotion ») ; le second fait apparaître que le cœur thématique de l'*Iliade* est constitué par l'interdépendance de la pitié et de la colère : le point de départ du poème est lié à la colère, le point d'arrivée à la pitié (G. W. Most, « Anger and Pity in Homer's *Iliad* »). Les trois autres de ces cinq chapitres concernent l'épopée romaine. L'*Enéide* combine deux approches de la colère : d'un côté stoïcienne, avec l'idée d'une colère objective et condamnable, et par ailleurs aristotélicienne, avec l'idée d'une colère réaction fondée sur une série de croyances (C. Gill, « Reactive and Objective Attitudes : Anger in Virgil's *Aeneid* and Hellenistic Philosophy »). Lucain remplace le thème de la colère des dieux par celui de la colère de César, qui devient l'incarnation de la foudre de Jupiter pour renverser l'élite de la République (Elaine Fantham, « The Angry Poet and the Angry Gods :

Problems of Theodicy in Lucan's Epic of Defeat »). La psychopathologie du guerrier sur le champ de bataille, telle qu'elle est représentée par les poètes épiques romains, montre que la colère, nécessaire au courage pour affronter les corps-à-corps, a ses limites, bien qu'elle puisse mener au cannibalisme et qu'elle change l'homme en bête féroce – ce que symbolise le régime alimentaire d'Achille élevé par Chiron, en suggérant que manger des animaux sauvages vivants induit un comportement d'animal féroce (S. Braund et G. Gilbert, « An ABC of Epic *ira*: Anger, Beasts, and Cannibalism »). Quatre chapitres s'intéressent, d'autre part, à la relation colère-désir dans la sphère politico-sociale. Le premier fait voir que, pour les Anciens, la colère est socialement utile à la société, car celle-ci doit pouvoir se mettre en colère contre les criminels, mais d'une manière réglée, ce qui exclut les femmes du droit à la colère (D. S. Allen, « Angry Bees, Wasps, and Jurors: the Symbolic Politics of *orge* in Athens ») ; le deuxième, que, dans l'imaginaire des Anciens, Grecs et Romains, les femmes, de même que les barbares et les enfants, sont considérées comme spécialement enclines à la colère, comme incapables de maîtriser cette émotion, ce qui légitime leur exclusion de la vie politique (W. V. Harris, « The Rage of Women ») ; le troisième, qu'agir sur le θυμός masculin au moyen de procédés magiques permet de contrôler non seulement la colère des hommes, mais aussi leur volonté, leur courage et leur désir sexuel – la colère et le désir sexuel étant pensés dans la langue comme originellement liés (C. A. Faraone, « *Thumos* as Masculine Ideal and Social Pathology in Ancient Greek Magical Spells ») ; le quatrième, que l'absence de colère chez une femme peut se regarder soit comme l'indice d'un comportement soumis et qui respecte l'interdit de la colère, soit comme la capacité à résister aux pulsions de l'animalité (J. H. D. Scourfield, « Anger and Gender in Chariton's *Chaereas and Callirhoe* »). La construction idéologique des émotions dans l'Antiquité s'effectue également avec le concours de la philosophie et de la médecine. Ainsi, Aristote rattache la colère au désir douloureux de restaurer un crédit social perdu ou une réputation à laquelle on a causé du tort (D. Konstan, « Aristotle on Anger and the Emotions: the Strategies of Status ») et le traitement physiologique et psychologique des enfants en bas âge vise à modeler le corps et l'âme, afin de supprimer la colère en eux et d'éviter que des réponses colériques ne se transforment en habitude (A. E. Hanson, « *Your Mother Nursed You with Bile*: Anger in Babies and Small Children »). L'ensemble des références se trouve regroupé en une bibliographie copieuse, ce qui fait de cet ouvrage collectif un véritable livre. Un index des passages cités et un index des sujets achèvent d'en faire un excellent outil de travail en anthropologie culturelle. – J. BOULOGNE.

A. WILLI, *The Languages of Aristophanes. Aspects of Linguistic Variation in Classical Attic Greek* (Oxford Classical Monographs), Oxford, University Press, 2003, 14,5 x 22, XI + 361 p., rel. £ 55, ISBN 0-19-926264-0.

Cet ouvrage ouvre une nouvelle perspective sur la diversité intra-dialectale dans le dialecte attique classique. Le premier chapitre est une brève introduction (7 pages), dans laquelle l'A. expose le but de son travail, qui est celui de relever les variétés linguistiques dans les comédies d'Aristophane et d'en identifier les caractéristiques spécifiques. Sa méthode est fondée sur trois sortes de comparaisons, à savoir les comparaisons stylistiques, les comparaisons statistiques et les comparaisons contre-linguistiques. Le second chapitre est consacré à l'étude de la *register variation*. Par l'emploi du terme *register*, l'A. entend le code linguistique qui sert pour la création d'un texte qui appartient à un *genre* (p. 8). En d'autres termes, *register* est le « signifiant » et *genre* correspond au « signifié » (p. 9). L'A. examine certaines composantes de la langue religieuse, un des aspects de la *register variation*, à savoir des expressions figurant dans le contexte des prières et des hymnes, des formes d'invocation, des épithètes divines et des verbes désignant l'acte de la supplication et du chant. À cela s'ajoutent l'étude sémantique de certains termes spécifiques renvoyant au vocabulaire de la prière et l'analyse syntaxique des formes verbales, tels

l'impératif aoriste ou présent, l'optatif aoriste ou présent, l'infinitif aoriste ou présent, la formulation indirecte avec εἶχομαι + infinitif et d'autres formulations indirectes. Le chapitre se termine par l'examen de certains traits caractéristiques de la syntaxe des hymnes – à savoir l'absence de l'article, les propositions relatives et l'accumulation de verbes et de participes finis – et de la structure de leur argumentation. Cette approche sémantique et syntaxique du vocabulaire religieux chez Aristophane amène l'A. à dégager une triple conclusion sur son aspect littéraire, méthodologique et linguistique. Dans le troisième chapitre, l'A. traite la langue technique, qu'il considère comme l'ensemble de tous les traits linguistiques qui sont nécessaires à la formulation de concepts et d'idées spécialisés au sein d'une société. Ensuite, il dégage les critères qui servent à identifier les termes techniques, ce qui lui permet d'étudier la ou les langue(s) technique(s) dans la comédie. Pour ce faire, l'A. fait ressortir, d'abord, les critères qui sont employés pour tous les genres littéraires et, ensuite, ceux qui sont plus spécifiquement liés à la comédie. Enfin, il affirme que la langue technique, telle la langue juridique, la langue médicale et celle de la critique littéraire, est de loin moins importante chez Aristophane qu'on ne l'admet souvent. Le chapitre suivant aborde le discours scientifique dans les *Nuées*. Dans un premier temps, l'A. fait ressortir l'intérêt linguistique de Socrate et de ses élèves dans les domaines de l'étymologie et de la grammaire. Ensuite, il procède à l'analyse de la pratique linguistique dans les *Nuées* et à celle de l'arrière-plan de la langue « socratique », dans laquelle on retrouve des traces des théories philosophiques d'Empédocle et de Pythagore. Le cinquième chapitre est consacré aux innovations sophistiques. L'analyse systématique des passages tirés des comédies d'Aristophane éclaire le nouveau changement linguistique qui se produit dans la langue grecque attique pendant l'époque classique. L'examen des procédés morphologiques, telles la nominalisation et la typicalisation, vient se compléter par l'étude de l'emploi et du développement des verbes composés en -έω (-άω), du parfait actif transitif (ou bien « parfait résultatif »), des noms verbaux en -σις, des noms abstraits en -μα et en -ότης, des adjectifs en -ικός et des adjectifs verbaux en -τέος. Cette double démarche permet à l'A., d'une part, de reconstruire la position de ces procédés morphologiques au sein du système sociolinguistique du grec attique et, d'autre part, de lier leurs emplois à la naissance d'un nouveau courant culturel, celui des sophistes. Le sixième chapitre met en relief la fonction de la langue des femmes chez Aristophane. Après avoir discuté une série de concepts fondamentaux de la recherche sociolinguistique traitant du discours féminin et situé la langue athénienne de l'époque classique dans ce cadre linguistique, l'A. classe les traits caractéristiques du discours féminin chez Aristophane en fonction de la syntaxe et de la pragmatique, d'une part, et du vocabulaire, de l'autre. Cette classification est illustrée par des interprétations sociolinguistique et littéraire. Dans le chapitre qui suit, l'accent est mis sur la reconstruction phonologique du « discours étranger » chez Aristophane, les caractéristiques du « discours étranger moderne » et l'étude phonétique, phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique de l'« ancien discours étranger » dans les *Thesmophoriazousai*. L'ouvrage se termine par une conclusion sur les aspects et la fonction du discours chez Aristophane, un appendice comportant des remarques d'ordre phonétique, morphologique et syntaxique, une riche bibliographie, un *index* des passages étudiés, un *index* grec et un *index* général. — Par l'étude des variations linguistiques et l'analyse des divers aspects de la langue technique, des sociolectes et des idiolectes, l'A. parvient à ouvrir des nouvelles perspectives sur la diversité intra-dialectale dans le grec attique classique et à approfondir certains aspects socio-culturels des pièces d'Aristophane, tels l'attitude religieuse, la naissance de la culture sophistique et le statut des étrangers au sein de la société athénienne du V^e s. av. J.-C.

Hélène PERDICOYIANNI-PALÉOLOGOU.

Pantelis MICHELAKIS, *Achilles in Greek Tragedy* (Cambridge Classical Studies), Cambridge, University Press, 2002, 14,5 x 22,5, XIII + 218 p., rel. £ 40, ISBN 0-521-81843-5.

Cet ouvrage est une version remaniée d'une thèse de doctorat soutenue en 1998 à l'Université de Cambridge. Dans le premier chapitre, l'A. justifie le choix de son sujet et dessine la figure d'Achille dans la cité d'Athènes, en dehors de celle-ci et dans la tragédie. Cela lui permet d'annoncer les trois axes autour desquels son étude sera fixée, ceux du héros problématique, du héros mort et du *hero-to-be*. La présentation d'Achille comme héros problématique, tel qu'il apparaît dans les *Myrmidons* d'Eschyle, constitue le second chapitre de l'ouvrage, qui comporte trois thèmes majeurs : (1) la décision des Achéens de lapider Achille, ce qui fait soulever des questions sur la distribution du pouvoir politique dans la cité du début de l'époque archaïque ; (2) l'immobilité et le silence obstiné d'Achille, ce qui met en lumière les techniques déployées par Eschyle pour la structuration du conflit social sur la scène tragique ; (3) la lamentation du héros sur le corps de son ami, Patrocle, ce qui met en scène pour la première fois l'homosexualité comme une pratique sociale et culturelle. Le chapitre se termine par l'étude du rôle d'Achille dans l'ensemble de la trilogie. Le troisième chapitre est consacré à la mort du héros des *Myrmidons*, telle qu'elle est racontée dans l'*Hécube* d'Euripide (1-657). En effet, l'ombre d'Achille apparaît aux Achéens pour réclamer Polyxène comme une victime agréable à son tombeau et comme sa part d'honneur. Son apparition permet d'entrevoir le monde dramatique de la pièce, qui finit par oublier son passé. Dans le chapitre suivant, l'A. procède à une étude thématique des passages propres à définir la place du jeune héros au cœur de la pièce, la tradition mythologique et le contexte socio-culturel d'Athènes à la fin du V^e s. av. J.-C. En effet, l'A. met en scène la façon dont plusieurs aspects du personnage mythique d'Achille interviennent dans le récit où il se voit privé de ses qualités morales de héros. Le dernier chapitre aborde les représentations d'Achille dans le reste des pièces écrites du V^e s. au IV^e s. av. J.-C. Dans celles-ci, le héros apparaît tout jeune ou bien mort ou, enfin, il est totalement absent de la scène. L'ouvrage se clôt par une brève conclusion sur le rôle d'Achille dans la tragédie, celui d'objet désiré et d'objet désirant, une bibliographie, qu'on aurait souhaitée plus aboutie, un *index* général (p. 208-211) et un *index* des passages cités (p. 212-218). En somme, il s'agit d'un ouvrage bien structuré, qui fait l'esquisse de l'héroïsme, de l'éducation et de la personnalité d'Achille à la lumière de la tragédie grecque de l'époque classique.

Hélène PERDICOYIANNI-PALÉOLOGOU.

C. A. GIBSON, *Interpreting a Classic. Demosthenes and His Ancient Commentators* (The Joan Palevsky Imprint in Classical Literature), Berkeley - Los Angeles - London, University of California Press, 2002, 15,5 x 23,5, XII + 261 p., rel. EUR 55, ISBN 0-520-22956-8.

Cet ouvrage est le premier rassemblement des fragments des commentaires philologiques et historiques sur Démosthène. La première partie comprend trois chapitres, dont le premier décrit la forme des commentaires et étudie leur transmission. L'A. met en relief la relation entre ces commentaires et les scholies byzantines sur Démosthène. Le second chapitre examine les sources primaires et secondaires, les méthodes et l'agenda des commentateurs, ce qui permet de reconstruire leur audience. La troisième partie fait valoir l'idée que le commentaire *sur Démosthène* de Didymus (P. Berol. inv. 9780) serait constitué d'une série de fragments d'un commentaire original perdu, dont l'auteur s'intéresserait à l'histoire classique d'Athènes. La seconde partie est consacrée à la présentation des commentaires philologiques et historiques sur Démosthène, suivis des traductions en anglais et des notes explicatives. Chaque commentaire est précédé d'une brève introduction et d'une notice bibliographique. Les commentaires étudiés sont les suivants : des textes papyrologiques (P. Berol. inv. 9780, P. Berol. inv. 5008, P. Berol. inv. 21188, P. Stras. inv. 84, P. Rain. inv. 7),

des commentaires sur Démosthène qui sont attribués à Didymus dans l'ouvrage *Lexeis of the Ten Orators* d'Harpocraticon et, enfin, P. Lond. Lit. 179, qui est présenté sous la forme d'un appendice. L'ouvrage se termine par une riche bibliographie (p. 211-223), une concordance aux traductions (p. 225-229), un index général (p. 231-235), un *index locorum* (p. 237-247) et un *index verborum* (p. 249-261). — Dans l'ensemble, la présentation des commentaires sur l'arrière-plan historique, culturel et philologique des discours de Démosthène révèle la diversité des interprétations fournies par les commentateurs grecs et romains et ouvre la voie à de nouvelles recherches sur la langue, l'histoire, la politique et la culture de l'Athènes classique. Voilà donc un livre de qualité, destiné aussi bien aux spécialistes de rhétorique qu'à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la culture antique.

Hélène PERDICOYIANNI-PALÉOLOGOU.

Theophrastus Characters. Edited with Introduction, Translation and Commentary by J. DIGGLE (Cambridge Classical Texts and Commentaries, 43), Cambridge, University Press, 2004, 14.5 x 22, VIII + 600 p., rel. £ 80 / US \$ 140, ISBN 0-521-83980-7.

Œuvre d'un savant plus que d'un littérateur, l'ouvrage de Théophraste (372-287 av. J.-C.) intitulé « Caractères » présente, sous sa forme actuelle, trente et un caractères, précédés d'une préface, incohérente, qui ne peut être attribuée, sous cette forme, à Théophraste. Chaque caractère porte comme titre le nom d'un défaut moral, défini d'abord à la façon d'Aristote, puis décrit selon les différents signes par lesquels il se manifeste extérieurement. Le style, sans ornement littéraire, est le reflet d'une pensée purement scientifique. Cet ouvrage unique en son genre, qui a inspiré La Bruyère, présente d'énormes problèmes textuels. Le texte est souvent suspect : on trouve des lacunes, des ajouts dans le texte, des répétitions littérales qui montrent que des morceaux portant des titres différents ne sont en réalité que deux rédactions différentes du même caractère. Ces caractéristiques prouvent que l'ouvrage a subi toutes sortes de remaniements. C'est dire que la tâche de l'éditeur est rude, d'autant plus que les manuscrits sont nombreux – une soixantaine – et leur classement difficile (cf., p. 51, le *stemma codicum* très détaillé – tous les témoins dérivent de trois manuscrits : A [Parisinus gr. 2977], B [Parisinus gr. 1983], V [Vaticanus gr. 110]). L'introduction de cette édition est divisée en cinq sections : Théophraste et son époque, la nature et le but des « Caractères » (titre, antécédents et liens, les péripatéticiens tardifs, autres développements, le but des caractères, l'authenticité et l'intégralité, le style, l'influence littéraire), la date, impossible à préciser, la transmission, éditions et commentaires, depuis l'*editio princeps* (1527) jusqu'à l'ouvrage de M. Stein (1992). Le texte (avec appareil critique détaillé) et la traduction (en regard) sont suivis par un copieux commentaire, qui se taille la part du lion (p. 161-522). On y trouve des notes sur le texte et son interprétation, sur la langue, particulièrement difficile, et sur les références, parfois énigmatiques, à des pratiques sociales contemporaines et à des événements historiques. Abréviations et bibliographie (éditions ; autres travaux). Un jeu de quatre index : *index uerborum* ; passages ; sujets ; les mots grecs. Il s'agit incontestablement d'un travail exemplaire, destiné à servir de référence. – B. R.

M. FANTUZZI & R. HUNTER, *Tradition and Innovation in Hellenistic Poetry*, Cambridge, University Press, 2004, 15.5 x 23.5, X + 511 p., rel. £ 65, ISBN 0-521-83511-9.

Dans cette édition traduite, revue et augmentée du livre *Muse e modelli : la poesia ellenistica da Alessandro Magno ad Augusto* (Rome - Bari, 2002), les A. se proposent d'étudier la poésie hellénistique dans son contexte culturel et intellectuel d'origine. En effet, la poésie hellénistique est née autant de l'étude approfondie des textes

archaïques et classiques par les poètes et savants alexandrins, que de l'émergence de styles poétiques et d'idées philosophiques propres à cette période. Donc, pour bien comprendre cette poésie, il est nécessaire de considérer tous les aspects non seulement de l'ère à laquelle elle appartient, mais aussi de celle dont elle provient. L'ouvrage, séparé en dix chapitres, explore successivement un grand nombre des genres poétiques qui ont eu cours à l'époque hellénistique. En premier lieu vient une discussion détaillée de l'idée de genre poétique, essentielle à la littérature de cette époque, et de son développement en regard de ses modèles archaïques, particulièrement Homère et Hésiode. En effet, comme l'expliquent les A., si les poètes hellénistiques ont préservé une très grande part des conventions métriques et linguistiques de la poésie plus ancienne, ils en avaient généralement oublié les contextes de performance, et donc les fonctions rituelles et sociales. Ceci, ajouté à l'esprit innovateur de l'époque, leur permit de créer de nouvelles combinaisons entre mètres et sujets, qui donnèrent lieu à des poèmes hybrides, comme les *Idylles* de Théocrite, qui associent l'hexamètre dactylique à des éléments du mime et de la chanson populaire. Les chapitres suivants concernent tour à tour les *Origines* de Callimaque, les *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes, Théocrite et la poésie bucolique et les styles épiques « mineurs », tels qu'on les voit entre autres dans les fragments de l'*Hécallee* de Callimaque et dans les *Phénomènes* d'Aratos. Ensuite, les A. explorent le style des épopées hellénistiques, les épigrammes, les hymnes et la poésie de louange, le théâtre hellénistique et enfin, terminent par une étude sur la postérité de la poésie grecque à Rome en se penchant notamment sur la « traduction » ou l'« adaptation » d'œuvres grecques par des auteurs latins. — Bien que les A. se défendent d'avoir produit un livre exhaustif ou un manuel scolaire, la plupart des chapitres de cet ouvrage pourraient être utilisés avec grand profit dans l'enseignement de la poésie hellénistique à des étudiants de niveau intermédiaire ou avancé. En effet, les sujets abordés sont abondamment documentés et discutés avec beaucoup de finesse, ce qui donne au lecteur une vision détaillée de la période en question et de sa littérature. En outre, beaucoup d'espace est consacré à l'étude des liens entre les différentes écoles de pensée philosophique de l'époque et la littérature hellénistique, ce qui est très utile pour la compréhension des textes étudiés. Ce livre est également enrichissant pour les spécialistes, qui y trouveront une bibliographie fouillée et des références détaillées à tous les documents pertinents pour un sujet donné. Les études de textes individuels sont très poussées, et proposent des interprétations éclairantes des poèmes et de leur contexte. Toutefois, autant à l'intention de l'étudiant que du spécialiste, il aurait été utile d'ajouter une introduction et une conclusion générales à cet ouvrage, de façon à définir plus précisément le point de vue personnel des A. et à dégager les grandes lignes du sujet. — Marie-Claire BEAULIEU.

Silvana ROCCA, *Animali (e uomini) in Cicerone* (De nat. deor. 2, 121-161) (Pubblicazioni del D.AR.FI.CL.ET., 208), Genova, Università di Genova - Facoltà di Lettere e Filosofia, 2003, 16 x 22, 155 p., br., ISBN 88-88784-09-8.

Parmi tous les passages cicéroniens où il est question d'animaux (et auxquels on pense peu souvent), sous un angle philosophique et/ou documentaire, l'A. a privilégié le passage proprement « zoologique » du *De natura deorum*, 2, 121-161. Notant son importance dans la perspective providentialiste des stoïciens, elle le situe à la suite de Panétius, ici source de Cicéron. Elle rappelle les différentes hypothèses de la *Quellenforschung*, pour reconnaître qu'il est difficile, en réalité, et peut-être impossible d'attribuer tel ou tel développement sur les animaux précisément à Panétius, ou à Posidonius, ou à un autre. Mais l'important est que, si les animaux sont utilisés dans les argumentations sur l'οἰκεῖσσις et sur le finalisme stoïcien, notions qui remontent aux origines de la secte et sur lesquelles tous les stoïciens sont d'accord, on peut voir dans cette utilisation une attitude stoïcienne universellement partagée. S. Rocca rappelle, chez les stoïciens anciens, des exemples d'animaux qui ont un rôle soit dans

l'éthique, soit dans la doctrine de la providence, et fait descendre son panorama jusqu'à Sénèque, Origène, Antipater et Elien. La force de l'instinct de conservation et les moyens de protection accordés aux animaux par le finalisme de la nature sont documentés dès Platon (*Protagoras*, 320 e) jusqu'à Lactance, en passant par Cicéron (*Nat.*, 121-123) et Pline l'Ancien. Cicéron développe le thème de la merveilleuse structuration physique des animaux, orientée vers leur conservation (thème du finalisme stoïcien, que l'on repère déjà chez Platon, Aristote et Xénophon). C'est une théorie contraire à celle du corpus hippocratique, pour lequel la fonction crée l'organe (prolongements chez Lucrèce, en opposition avec les stoïciens). Le *sensus*, comme l'*anima*, est la caractéristique du vivant (chez Cicéron comme chez Lucrèce, donc aussi bien chez un académique que chez un épicurien) ; c'est à peu près l'équivalent de la *uita*. Aussi le *sensus* est-il commun à l'homme et à l'animal, mais non aux végétaux. *Appetitus*, c'est l'instinct, ὄρηξ du grec, pour Cicéron, soit qu'il associe les deux mots, le grec et le latin, soit qu'il n'écrive que le latin (S. Rocca donne sur ces mots d'intéressants développements de sémantique, p. 30 notamment). Outre le *sensus* et l'*appetitus*, l'être vivant est encore caractérisé par le *motus* : on a ainsi un groupe « sensibilité », « instinct », « mouvement », auxquels l'homme ajoute la raison, ce qui fonde la hiérarchie des êtres, que l'on retrouvera, plus complètement développée que chez Cicéron, chez Augustin, *Serm.*, 43, 4. — L'A. examine ensuite la *conciliatio*, mot dont le sens est éclairé par son équivalent chez Sénèque, *tutela*. Ce rapport de l'être vivant avec lui-même est une espèce de *caritas*, une préoccupation de soi-même (*cura mei*, Sénèque, *ad Luc.*, 121, 17) qui, pour les stoïciens, précède la recherche du plaisir ou l'évitement de la souffrance présents dans la doctrine épicurienne ; c'est là une grande opposition entre les deux écoles. Le *sensus sui* est l'autoperception (Sénèque, *ad Luc.*, 121), la perception spontanée de sa propre constitution avec ses forces et ses faiblesses, part active de l'être vivant, dont il assure, avec l'instinct, la conservation. Mais ces catégories stoïciennes ne sont pas exemptes d'une dimension religieuse, car tout cela obéit à la *pronoia* (p. 45). L'élan qui pousse le canard vers l'eau (Cicéron, *Nat.*, 2, 124), eût-il été couvé par une poule, est une volonté de la nature ; ce n'est pas un acquis de l'expérience, mais un enseignement immédiat (*statim*) de la nature, fourni à tous les êtres de façon égalitaire (*aequale*) selon Sénèque (*ad Luc.*, 121, 20). Le providentialisme stoïcien qui se manifeste ainsi est, de la part de Cicéron, une réponse aux affirmations plus pessimistes de Lucrèce (5, 855-859). À l'appui de ce providentialisme viennent une série d'observations déjà faites par Aristote (ou plutôt Théophraste, puisqu'elles sont essentiellement tirées de l'*Histoire des Animaux*, XI) sur l'intelligence animale, et que l'on retrouvera jusque chez Plutarque. Mais Cicéron veille à ne pas prendre d'exemples qui soient trop précisément en faveur de l'intelligence animale et à en rester à la *sollertia*. — S. Rocca étudie ensuite les *mirabilia*. En ce qu'ils sont des choses exceptionnelles et singulières, ils s'opposent, dit-elle, aux observations relevant d'une volonté plus systématique d'Aristote. Ils reviennent même en arrière par rapport à celui-ci. Quand Cicéron y a recours, son style même s'en ressent : apparition des termes *admirabilis*, *admiratio*, *mirari*, et élévation concomitante du style jusqu'au *genus grande*. Ainsi sont utilisés les exemples de l'araignée (repris de *Hist. An.*, 9), des coquillages (la πίνη et son gardien, dans un *congressus* remarquable), des grues qui volent en groupe contre le vent... C'est à des sources différentes, ce qui témoigne de la volonté d'un choix soigneux, que Cicéron emprunte ses *mirabilia medica*, c'est-à-dire les sympathies et les antipathies entre plantes, connues spontanément des animaux pour leur nourriture. L'homme, quant à lui, est caractérisé par le *status erectus* (assorti de l'élévation du regard), avantage physique qui le distingue des autres créatures animées ; cela, avec un σκοπός, contempler le ciel, connaître les dieux (idée de Platon, reprise chez Posidonius puis chez Cicéron). À ce propos, S. Rocca aborde le problème du sens de *ex terra* dans *Nat.*, 2, 140 : l'expression ne signifie pas seulement que l'homme observe depuis la terre, mais elle pose la terre comme origine du genre humain ; c'est d'ailleurs un écho de Lucrèce, 5, 805. L'homme est l'être aux utilités de qui sont ordonnées toutes les choses qui existent dans le monde. La souris (Virgile, *Géorgiques*, 1, 181-186) et la fourmi (Cicéron, *De finibus*, 3, 67) volent l'homme

quand elles font des réserves de grain. Si certains animaux ont reçu de la nature des facultés supérieures à celles de l'homme, c'est toujours pour l'utilité de celui-ci (ainsi les qualités du chien, qui rappellent d'ailleurs chez Cicéron la *vida canum uis* de Lucrèce, 6, 1222). Les développements cicéroniens concernant les animaux mettent en valeur son anthropocentrisme : l'irrationnel est subordonné au rationnel ; *omnia hominum causa*. S. Rocca, poursuivant ici dans la ligne de ses précédents travaux, débrouille l'écheveau des sources, analyse précisément et subtilement les relations entre les différents textes, identifie les éléments de la chaîne Aristote-Posidonius-Cicéron-Sénèque, sans jamais oublier d'examiner la relation complexe qui existe entre Cicéron, *Nat.*, et Lucrèce, duquel certains vers sont repris par l'Arpinate dans un but de louange autant que de contestation. — La deuxième partie du volume (p. 99 et s.) est constituée par la reprise de plusieurs articles de l'A. : « L'animal del maiale » ; « Un affaire di pantere » ; « *Omnesque sensus hominum multo antecellunt sensibus bestiarum* » ; « *Ratio oratio operatio* (Cic. *nat. deor.* 2, 147-152) ». Le volume s'achève sur une bibliographie succincte (p. 137-138) et sur des *indices* (noms des animaux cités ; passages cités, qui sont en très grand nombre) très utiles. — Ce livre, auquel on ne peut guère reprocher que quelques accrocs dans la dactylographie (p. 77, il manque *ex terra* à la dernière ligne ; p. 83, l. 8, il faut *naturae*, non pas **narurae* ; le grec est parfois un peu maltraité par le passage à l'imprimerie, p. ex. p. 86, l. 4 d'en bas, où il faut ὄτι, non pas ὅτι, et τᾶλλα, non pas τᾶλλα ; p. 103, l. 7-8, où il faut καὶ puis Στωϊκῶν au lieu de καὶ puis Στωϊχῶν, et supprimer le point entre τῆς et ψυχῆς), mérite d'être lu par les antiquisants. — J.-Y. GUILLAUMIN.

N. MARINONE, *Cronologia Ciceroniana*. Seconda edizione aggiornata e corretta con nuova versione interattiva in cd Rom. A cura di E. MALASPINA (Collana di studi ciceroniani, VI), Roma - Bologna, Centro di Studi Ciceroniani - Pàtron Editore, 2004, 17 x 24, 518 p. + 1 CDROM, br. EUR. 40, ISBN 88-555-2773-8.

Cicéron est sans doute l'unique personnalité de l'Antiquité dont on puisse établir une chronologie presque jour par jour, au moins pour certaines périodes de sa vie. C'est ce qu'avait déjà tenté de faire W. H. D. Suringar (*Annales Ciceroniani*, Leyde, 1854), suivi par un nombre important d'études spécifiques qui, en 1997, trouvèrent une synthèse avec la *Cronologia Ciceroniana* de Nino Marinone, réalisée, en collaboration avec Laura Fiocchi et Ermanno Malaspina, au sein de l'« Accademia delle scienze di Torino » (cf. la présentation dans *Ciceroniana* 9 [1996], p. 67-73). Voici une deuxième édition, mise à jour par Ermanno Malaspina, de cet outil de travail, qui se veut un recueil de données, non une biographie en soi. Le texte n'a pas été modifié. Des *Aggiornamenti e integrazioni* ont été placés en fin de volume ainsi qu'une mise à jour bibliographique. Un CDROM a également été réalisé. L'ouvrage est divisé en trois parties, d'importance inégale, et se termine par une bibliographie. La première section (*Repertorio*), ordonnant la matière par personne et par sujet, permet d'utiliser la seconde dans une approche non plus annalistique, mais thématique. Y sont répertoriés : (A) les événements principaux de la vie publique et privée, (B) les œuvres par ordre alphabétique, (C) les lettres. La deuxième partie (*Dati*), la plus importante, est un répertoire de notices rangées par année (selon la date *a. Chr. n.* et *a. U. c.* et l'âge de Cicéron, indications suivies par les fastes consulaires). La notice est constituée de trois sections : (A) vie publique et privée, (B) activité politique, au barreau et littéraire (c'est-à-dire les œuvres, intégralement conservées, fragmentaires et perdues, à l'exception des pseudépigraphes) et (C) la correspondance. Pour A et B, la notice est suivie de la mention des sources et de la bibliographie moderne. En C, la référence est suivie de la mention de l'édition (Teubner, OCT, Corpus Paravianum, Centro di Studi Ciceroniani, « Belles Lettres », UTET et Loeb). Pour chaque lettre, la date et le lieu sont donnés d'après les sept collections citées (avec le commentaire de R. Y. Tyrrell et L. C. Purser) ainsi que toutes les contributions spécifiques (à commencer par O. E. Schmidt et W. Sternkopf). Les lettres ont une numérotation propre, fondée sur

l'édition des « Belles Lettres ». Deux appendices traitent des *facete dicta* et des *epistularum fragmenta et testimonia*. La troisième section (*Calendario*), indépendante des deux premières, est entièrement consacrée à la correspondance astronomique. Les principes de la chronologie romaine ont été fixés par Mommsen (1859). L'année officielle avant la réforme julienne était non l'année solaire, mais l'année consulaire (désignée par le nom des deux consuls en charge), qui comptait 355 jours, répartis en 12 mois, de durée variable (janvier, 29 jours ; février, 28 ; mars, 31 ; avril, 29 ; mai, 31 ; juin, 29 ; *quintilis*, 31 ; *sextilis*, 29 ; septembre, 29 ; octobre, 31 ; novembre, 29 ; décembre, 29). Comme les Romains savaient que cette année était plus courte que l'année astronomique, on procédait, tous les deux ans, à une intercalation, alternativement de 22 et 23 jours. Le mois intercalaire était introduit au cours de février entre le jour des *Terminalia* et celui du *Regifugium*. L'année qui en résultait avait une durée moyenne de 366 jours $\frac{1}{4}$ (on remédiait à cet excès en supprimant l'intercalation au bout d'une période de 24 ans). Pour la période antérieure à la réforme julienne, c'est par extrapolation que les modernes se réfèrent au calendrier établi par César en attribuant à chaque année un numéro d'ordre purement algébrique. En réalité, il n'y a jamais eu d'année 50, ni aucune de celles que nous citons régulièrement. Quatre tableaux : (I) division horaire du jour et de la nuit ; (II) correspondances aux premier janvier et premier mars selon les calculs établis par Holzapfel (1885), repris par Groebe et suivis par Marinone (Ho/Gr/Mar) et ceux de Le Verrier (1866, système encore défendu par Grimal dans sa révision du *Jules César* de J. Carcopino, Paris, 1990), de Matzat (1883-1884), Unger (1884), Soltau (1889) et Brind'Amour (1983) ; (III) insertion des intercalaires ; (IV) calendrier du premier mars 70 au 28 février 45, c'est-à-dire jusqu'à la réforme julienne : pour chaque jour de chaque année, on trouve la date latine, sa traduction et la date astronomique correspondante. — Il est inutile de préciser que cette chronologie cicéronienne continuera de rendre d'insignes services aux spécialistes de Cicéron et aux historiens du I^{er} s. av. J.-C. Ces derniers éprouvent souvent un embarras lorsqu'il s'agit de déterminer à quel jour de l'année réelle (l'année julienne anticipée) répond telle date que nous fournissons les textes selon l'ancien système. Ainsi, lorsqu'on date un fait de « janvier 58 », c'est en réalité un jour de décembre 59 qui est désigné (le 8, le 9 ou le 31 selon le système adopté). L'utilisation des tableaux de Marinone permettra de rectifier maintes erreurs commises par le passé par des historiens qui, anticipant l'application du calendrier julien, n'ont pas tenu compte du fait que les mois n'ont pas le même nombre de jours dans les deux calendriers. Voici une application. Lorsque Cicéron, dans le *Pro Sestio*, 75, donne « VIII Kal. Febr. » comme date de l'échauffourée survenue au forum entre un tribun et les gens de Clodius en janvier 57, la table de Marinone (p. 380) nous apprend qu'il ne peut s'agir que du 23 janvier de l'année pré-julienne, puisque le mois de janvier n'avait que 29 jours, non 31. À la page 110, on trouve la notice relative à cet événement avec la bibliographie. Un regret peut-être : un index des noms propres antiques apparaissant en I (A) eût été utile. — Br. ROCHETTE.

R. G. M. NISBET & Niall RUDD, *A Commentary on Horace, Odes, Book III*, Oxford, University Press, 2004, 14.5 x 22.5, XXX + 389 p., rel. £ 70.00, ISBN 0-19-926314-0.

Tant d'années après la parution de l'incontournable commentaire des livres I (1970) et II (1978) des *Odes* par R. Nisbet et M. Hubbard, on se désespérait un peu de voir venir ce *Commentary on Book III*. Si le nouveau tandem semble un peu moins soudé que le précédent, ce qui nous vaut l'agrément d'un dialogue constructif entre les auto-désignés RN et NR, c'est avec bonheur que l'on retrouve dans ces pages le déploiement d'une érudition sans faille qui multiplie autour de chaque vers les rapprochements tant grecs que latins (ou anglais), accompagnés de (presque) toutes les références souhaitables aux travaux afférents les plus modernes ; avec profit et gratitude que l'on apprécie l'acuité de l'analyse philologique dans l'attention minutieuse portée au choix des mots, à leur place, leurs connotations, leur irradiation singulière, leur

sonorité aussi. Et l'on se prend à penser que rien ou presque n'aurait pu échapper à l'investigation de ces fins limiers, s'ils ne s'étaient malencontreusement forgé de leur sujet une image toute préconçue, voire obsolète, qu'il leur faut ensuite plaquer à toute force sur le texte, au lieu de se laisser dicter par lui les règles du jeu en cueillant précieusement, selon leur juste conseil, les indices qu'il nous dispense au fil de la lecture : *if we have misread the clues, we are ready to believe that it is our fault rather than his* (p. XXV). Dont acte. — Le premier diktat imposé à Horace s'affiche hautement en quatrième de couverture : *the editors reject not only uncritical acceptance of Augustan ideology but also more recent attempts to find subversion in a court-poet*. Si en effet l'on rejette par principe toute suspicion d'anti-augustéisme chez ce « poète courtisan », comment évitera-t-on de lui prêter un augustéisme à toute épreuve, l'adjectif *uncritical* n'étant ici qu'un cache-misère, comme le montre entre autres l'interprétation de l'ode 3, plus agenouillée que jamais devant l'idole ? Mais la subversion idéologique sous un régime autocratique s'enracinant nécessairement, pour un écrivain, dans la subversion du langage, il va de soi que la négation de l'une entraîne celle de l'autre. Aussi, tout en admettant qu'Horace *can say things where the superficial meaning is not the real point* (p. XXV), comme par exemple en 2, 26 et s., où les « mystères » religieux cachent des secrets politiques, ou en 14, 27 et s., où la référence au consul Plancus évoque davantage, notent-ils, l'engagement militaire d'Horace auprès de Brutus que ses dévergondages amoureux, les auteurs minimisent considérablement l'importance de la stratégie d'évitement et d'ambiguïté dans l'écriture des *Odes* (*cacozelia latens* : voir une tentative de décryptage en ce sens sur le site www.quintus.horatius.free.fr). L'idée que le poète puisse ne pas être la *persona* de chacune de ses odes (mais qu'est-ce au juste qu'une *persona* ?) leur reste étrangement étrangère (*almost always he speaks in propria persona*, p. 165 : tel est le dogme), et *a fortiori* ne les effleure pas la possibilité qu'il ait pu donner la parole à son contraire même, à anti-Ego. Tous les indices allant en ce sens, et ils fourmillent, sont systématiquement négligés (ainsi, en 4, 64, le *Patareus*, ce coup de pied de l'âne donné à Brutus, suscite cette bien triste réflexion : *He was not as friendly to the memory of Brutus as is usually supposed*), détournés, masqués (par l'écran du grec, souvent), ou éliminés par recours à l'« émendation » (en 17, 5, par exemple, on corrige le maladroit *ducis* en un *ducit* un peu plus seyant, et en 25, 12, après Bentley, en *ac*, le fautif *ut*), un sport qu'affectionne surtout RN. Jamais non plus n'est envisagée l'hypothèse que deux énonciateurs, ou deux interlocuteurs, puissent se partager une même pièce, comme la 2 (dont l'idéologie de caserne qui s'étale dans la première partie choquait tant J. Perret, mais ne dérange ni NR ni RN) ou la 23 (où la brutalité du *Te nihil attinet* n'est pas prise en compte, pas plus que n'est sérieusement étudiée l'incohérence introduite par *immunis* [v. 17] si, selon leur vœu, on attribue à cet adjectif son « sens normal »), sans parler des cas fort délicats que sont la 16, la 27 ou la 29. Point davantage n'est tolérée la pensée que, sous l'aspect fragmenté d'un recueil, les différentes odes puissent constituer des cycles et des séquences cimentés par de savantes proportions numériques et de multiples échos transversaux ou contigus (*impossible, trivial results*, p. XXVIII). Ainsi, les travaux de H. Dettmer, pour ne citer qu'elle, sont-ils délibérément passés sous silence. Et que Porphyryon veuille voir dans la première strophe de l'ode 4 la suite logique de la dernière de l'ode 3, on le récuse sèchement au chef que celle-là serait chronologiquement *almost certainly* antérieure à celle-ci ! Non, il faut, en dépit de toute évidence, qu'une cloison étanche sépare chaque pièce de sa voisine, et il serait absurde, *of course*, de supposer un seul instant que la multiplicité de personnages apparemment fictifs pour la plupart cache en réalité un nombre réduit de protagonistes bien réels qui resurgissent d'un poème à l'autre sous des masques divers. Soit, les auteurs en conviennent, Énipée (en 7) et Hébrus (en 12) sont interchangeable, mais les mêmes se refusent à suivre cette piste en effet bien dangereuse, ou prometteuse (tout en avouant qu'en 12, 8-9 l'expression *neque segni pede uictus* signifie le contraire de ce qu'elle devrait vouloir dire : solution ? corriger *segni* en *Cygni*), pas plus qu'ils ne s'arrêtent sur la signification du retour en 15 de la paire Pholoé - Chloris apparue en II, 5, ou sur l'homonymie des héroïnes de 11 et de 28, etc. Cela dit, *to be open and receptive is not the critic's only*

business (p. 176). Mais trêve de regrets, souhaitons à ce précieux ouvrage d'entrer au plus vite dans le rayon de nos usuels, à la suite de ses deux devanciers, et de se voir aussi assidûment fréquenté. – J.-Y. MALEUVRE.

The Complete Elegies of Sexus Propertius. Translated with Introduction and Notes by V. KATZ (The Lockert Library of Poetry in Translation), Princeton, University Press, 2004, 15,5 x 23,5, XLIX + 467 p., br. £ 12.95, ISBN 0-691-11582-6.

Heureux Propertius ! Une décennie seulement après la belle traduction de G. Lee (Clarendon Press, 1994), voici cette nouvelle tentative qu'on a plaisir à saluer ici. Tout en s'astreignant, comme la précédente, à rendre vers pour vers, celle-ci ne cherche pas à calquer le rythme lancinant du distique élégiaque par l'alternance systématique entre un vers long et un vers court, parti pris métrique qui, combiné à une certaine prédilection pour le mot rare, permettait à G. Lee de capturer déjà quelque chose du parfum propertien. V. Katz a choisi une approche plus directe et plus « toutoyante », un style plus enlevé. Qu'il suffise de comparer le traitement de *improbe*, I, 3, 39, « *you asshole* » (« *villain* », G. Lee), ou de *mea lux*, II, 29A, 1 : « *babe* » (« *my light* », G. Lee). L'audace du traducteur ménage parfois des surprises au latiniste. Ainsi, pour *differitur, numquam tollitur ullus amor*, II, 3, 8 : « *never is any love erected* » ; pour *non sum de nihilo blandus amator ego*, II, 3, 16 : « *it's not for nothing I'm known as Mr. Smooth* » ; pour *ante fores dominae condar oportet iners*, III, 7, 72 : « *I'll stay here and write poetry before my mistress' doors* » ; pour *absenti nemo non nocuisse uelit*, II, 19, 32 : « *no one wishes the absent any harm* ». La liste serait longue. Reste, par delà les infidélités ponctuelles, et la rituelle cécité vis-à-vis de la situation d'énonciation, une traduction souvent inspirée, un authentique talent de plume mis par un poète au service d'un autre poète avec lequel il se sent en phase à vingt siècles de distance. L'édition offre l'avantage d'être bilingue, et comporte un index général. Une remarque : par le jeu du dédoublement de pièces, V. Katz arrive à 107 élégies, quand d'autres s'arrêteront à 92 (22 + 34 + 25 + 11), ou mieux encore à 81 (9 x 9), en se refusant à attribuer à l'Ombrien la responsabilité du livre IV, ce *liber horribilis* (cf. *RBPB* 79 [2001], p. 69-118) ; du moins cherche-t-on ici à l'excuser en alléguant la pression accrue exercée sur lui par le *Princeps* après la disgrâce de Mécène (p. XLVI) : c'est un début. – J.-Y. MALEUVRE.

Vitruve. De l'architecture. *Livre VI*. Texte établi, traduit et commenté par L. CALLEBAT (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2004, 12.5 x 19, LIX + 254 p., br. EUR 39, ISBN 2-251-01437-3.

Le livre VI de Vitruve est celui qui est consacré à la maison : *domus, uilla* ou maison grecque. Le présent volume prend sa place dans la prestigieuse série des « Vitruve de Caen ». Le texte du livre VI, court (34 pages), y est présenté et commenté avec cette érudition profonde, parfaitement dominée, qui est la caractéristique de tous les volumes précédents. Le contenu de ce livre vitruvien est double, théorique d'une part (intégrant des questions de morale et de philosophie), technique de l'autre ; la partie technique pose la question de la confrontation entre les données textuelles et celles de l'archéologie, avec des incertitudes qui demeurent, comme le souligne une introduction précise et documentée. Les incertitudes lexicales sont compliquées par l'existence de « niveaux de langue » chez les Romains eux-mêmes, et Trimalcion n'use point du même stock lexical que Pline le Jeune pour nommer les différentes parties de sa maison. Ces différentes pièces sont polyvalentes, et les vocables aussi, qui s'inscrivent dans un vocabulaire riche dont on ne maîtrise pas toujours la signification de tous les éléments. Mais, avec ses incertitudes éventuellement, le vocabulaire vitruvien des « pièces de la maison » s'est conservé depuis la Renaissance

(sur la fortune du livre VI, lu et utilisé depuis le XVI^e s. — parfois à la faveur d'imaginings déformants, car on n'avait pas encore découvert Pompéi —, voir p. XLVII et s.) jusqu'à l'époque contemporaine, au moins chez les archéologues. — Au delà des aspects proprement techniques de son exposé, c'est un but plus haut que se propose Vitruve, comme le montrent ses développements moraux et philosophiques : selon une heureuse formule de L. Callebat (p. XXII), digne des phrases de Le Corbusier qui seront citées p. XXIII, « La *symmetria* voulue par Vitruve [...] est la conceptualisation d'une beauté que l'homme de l'art rêve d'atteindre par le nombre. » L'harmonie, selon Vitruve, doit aussi exister entre la maison (« espace eurythmique », comme la définit l'A., p. XXV) et son environnement naturel ; et également entre la maison et sa fonction sociale (un grand personnage doit avoir la *domus* vaste et magnifique qui lui permette de recevoir toute sa clientèle). Quant à la *uilla rustica*, Vitruve en traite d'une manière proche de ce qu'écrivent Caton et Varro. Enfin la maison grecque est un modèle « concret par ses composantes, abstrait par la synthèse de ces composantes en un ensemble recomposé » (p. XXXVIII). Sur toutes ces formes architecturales, le texte du livre VI, sublimant les données parfois un peu hétéroclites de la réalité telle que la découvre l'archéologie, offre des points de repère fondamentaux. — L. Callebat édite ce texte en ayant recours à une vingtaine de mss dont la plupart sont ceux qui ont été utilisés pour l'édition des livres de Vitruve précédemment parus. La traduction, aisée et de ton moderne, permet au lecteur de suivre facilement l'exposé vitruvien, grâce à l'étonnante maîtrise du langage de l'architecture que manifeste l'A., aussi bien en latin qu'en français (pour prendre un seul exemple, on pourra voir le ch. 8, § 2-4). Une bibliographie de dix-huit pages fournit les références de tous les instruments utiles au spécialiste. Le commentaire de... presque deux cents pages (p. 53-246) développe de façon riche (et la plupart du temps exhaustive) tous les aspects du texte : philosophique et moral (voir notamment les premières pages du commentaire, ce qui correspond à la teneur des premières pages du traité) ; lexicologique (voir, par ex., *fabrica*, p. 65 ; mais les termes précis qui font l'objet d'une longue note explicative sont très nombreux dans ce commentaire, et l'on apprécie la netteté des explications, ainsi que la démarche, tant il est vrai que l'on ne peut comprendre un texte technique latin si l'on ne domine pas parfaitement ses composantes lexicologiques) ; technique, évidemment (et ce point fait du volume un manuel à emporter avec soi pour toute visite de Pompéi) ; sociologique (ainsi, p. 172 et s., sur les *loca communia* et les *loca priuata* dans la maison, avec l'arrière-plan idéologique et sociologique du fonctionnement des relations d'amitié et de clientèle à Rome, peut-être responsable d'une évolution sémantique comme celle qui finit par faire désigner comme *uestibulum* ce qui était proprement l'*atrium*, voir p. XVI). De très nombreuses figures (cf. table des figures en fin de volume) illustrent ce commentaire. Et grâce à l'index final, on peut retrouver sans difficulté le passage où apparaît tel ou tel terme technique, et être ainsi ramené aux endroits du commentaire où en est fournie une explication véritablement encyclopédique. — En saluant l'ampleur et la profondeur de cette édition commentée, c'est donc seulement sur la pointe des pieds que l'on signalera quelques lapsus et quelques coquilles dans la typographie. Ainsi, p. XIII, l. 8, c'est évidemment « En évoquant l'éducation » qu'il faut lire, plutôt que « En évoquant l'évocation ». P. XV, n. 8, il faut *ciuitas nostra* au lieu de *ciuitas nostras*. P. LX, l. 2 d'en bas, il convient d'ajouter *disciplina* aux mots *encyclio doctrinarum omnium*. P. 85, l. 10 d'en bas, il faut lire *praebituram* au lieu de *-turum*. P. 220, l. 24, lire *gynaecium* au lieu de *gynaecum*. P. 32, ligne 3 de l'app. crit. de 8, 7, lire *diagonioe*, non pas *diogonioe*. P. LIX, lire *Περὶ ΑΡΧΙΤΕΚΤΟΝΙΚΗΣ* au lieu de *Περὶ ΑΡΧΙΤΕΚΤΟΝΙΚΗΣ*. P. 73, l. 8, lire *συστρέφεσθαι*, non pas *συστρέξεσθαις*. P. 84, lire *πεπονθῶτων* au lieu de *πεπονθῶτων*. P. 28 (traduction), on aurait peut-être attendu, plutôt que les accusatifs *ἀνδρῶνας* (accentué *ἀνδρῶνας* au début de la note, p. 231) et *παραδρομίδας* (accentué *παραδρομίδας* au début de la note, p. 232), les nominatifs *ἀνδρῶνες* et *παραδρομίδες* (comme pour *ἄτλαντες* et *πλειάδες*, p. 29). P. 80, l. 16, lire « proslambanomène » au lieu de « prolambanomène » et, p. 179, l. 13, « jurisconsulte », non « jurisconsule ». P. X, n. 3, l. 1, lire *Architecture*, non pas *-ra* ;

p. XV, l. 1 d'en bas, « accordés », au lieu de « -ées », et p. XXI, l. 10 d'en bas, « intégrée », non pas « -ées ». P. XXII, n. 23, lire « 64 E sq. » au lieu de « 64e sq. ». Tout cela n'est que brouilleries. Indiquons, dans la trad. p. 15 (développement sur les *alae*), une correction plus importante. Par une sorte de saut du même au même, un morceau de la traduction a disparu ; il faut, après le « à » du début de la ligne 5 d'en bas, ajouter quelque chose comme : « 60 pieds, on attribuera aux ailes le quart de la longueur. Pour une longueur de 60 à ». — J.-Y. GUILLAUMIN.

J. BOULOGNE & D. DELATTRE (éd.), *Galien. Systématisation de la médecine*. Texte nouveau et traduction annotée, précédés d'études introductives, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2003, 16 x 24, 246 p., br. EUR 27, ISBN 2-85939-804-X.

On connaissait déjà la traduction française des livres I et II du *De methodo medendi* par Jacques Boulogne (*Stemma*, 1991, 2 volumes) ; *Systématisation de la médecine* (dont le titre usuel est *περί συστάσεως ἰατρικῆς*, en latin *De constitutione artis medicae*) n'est donc pas la première œuvre de Galien que le spécialiste de Plutarque offre aux lecteurs. En revanche, c'est la première traduction française de ce traité à forte connotation philosophique, dans lequel Galien tente de justifier un portrait « systématique » de la médecine. Le phénomène est assez exceptionnel pour que l'on applaudisse pour elle-même la sortie de ce volume, tant les traductions de Galien en français (en attendant le développement des œuvres du médecin de Pergame dans la CUF) forment encore une maigre cohorte, par comparaison avec les contributions anglo-saxonnes – ainsi le recueil de P. N. Singer (*Galen. Selected works*, Oxford, 1999) n'a-t-il pas encore d'équivalent en français. Le traité *De constitutione artis medicae* a fait l'objet de deux publications importantes dans les années précédentes : l'édition critique de Stefania Fortuna au CMG (Berlin, 1997) et la traduction anglaise commentée de David E. Dean-Jones (Dissertation, Austin, Texas, 1993). Ce regain d'intérêt se comprend aisément, car le texte contient plusieurs développements susceptibles d'intéresser tant les historiens de la médecine que les philosophes : la réflexion de Galien sur la notion d'art et sur la manière dont la médecine s'y rattache, la critique des atomistes sont les thèmes qui ont inspiré le plus d'études jusqu'ici. Mais la partie finale du traité contient en outre un développement sur le pronostic, qui, dès le Moyen Âge, lui valut de connaître une fortune particulière comme extrait, par le truchement de manuscrits, puis d'éditions séparées (sous le titre grec *περί προγνώσεως*. Le volume dirigé par J. Boulogne et D. Delattre est, contrairement à la traduction du *De methodo medendi*, un ouvrage collectif ; pourtant, il convient d'y distinguer clairement deux parties : l'une, intitulée « études introductives », est la publication des actes d'une journée d'études organisée à Lille en 1997 ; l'autre est la traduction du traité de Galien, élaborée dans le cadre du séminaire de J.-P. Dumont, à la mémoire duquel le volume est d'ailleurs dédié. Les « études introductives » sont au nombre de huit ; trois d'entre elles sont co-signées par D. Delattre et J. Boulogne, les maîtres d'œuvre du volume : elles obéissent à deux exigences principales, l'analyse du texte et de ses parties et son interprétation, dans l'œuvre galénique et dans une tradition philosophique plus large. L'analyse des parties du traité et de sa progression a fait l'objet d'un travail fort attentif et fort clair sur lequel on ne s'attardera pas ; la mise en perspective du traité montre qu'il tient une place importante dans la production pléthorique de Galien, en ce qu'il date des dernières années de sa carrière et peut donc se comprendre comme un testament philosophique (p. 16) – expression déjà appliquée par d'autres à d'autres traités, comme le *De propriis placitis* (éd. Nutton). On y justifie aussi le choix de traduction fondamentaux, en particulier le recours à la notion de système et au terme de systématisation (voir nos remarques sur la traduction). Deux autres contributions lilloises à quatre mains viennent compléter ce travail critique : celle de Ch. Darras et D. Delattre (en deux parties) porte sur la place de la logique et de la démonstration dans le traité, thème en effet cher à Galien ; celle de L. Bescond et B. Joly recherchent les références philosophiques de Galien et ana-

lysent la manière dont il utilise la tradition philosophique pour son propos. Par ailleurs, deux spécialistes parisiens de Galien (et éditeurs de plusieurs volumes du corpus galénique pour la CUF) ont participé à cette journée : Véronique Boudon propose une étude sur la classification des arts dans le *De constitutione artis medicae*, question sur laquelle ses articles font désormais autorité (cf. sa contribution aux récents *Entretiens de la Fondation Hardt*, Genève, 2003) ; Daniel Béguin étudie la notion fondamentale de *σύστασις*, sur l'importance de laquelle il rejoint les conclusions de J. Boulogne et D. Delattre. Enfin, la huitième étude est consacrée à l'histoire du texte et aux conditions de son établissement, par Stefania Fortuna, l'éditrice du texte grec au CMG. L'introduction ainsi rassemblée a donc le mérite de présenter le texte sous le rapport d'approches variées et complémentaires. La traduction française constitue un texte harmonieux et agréable à lire, et elle a le mérite d'être faite non à partir du texte de l'édition Kühn (Leipzig, 1821-1833, 20 volumes), sur la piètre qualité duquel on ne reviendra pas, mais sur la récente et excellente édition critique de Stefania Fortuna (sur laquelle voir C. De Stefani, *RFIC* 127, 1999, pp. 487-493). Le texte grec que l'on peut lire en face de la traduction est néanmoins un peu ambigu, puisqu'il s'agit du texte de Kühn corrigé d'après celui de Fortuna : à de rares exceptions près, il n'est pas fait mention des différentes leçons des manuscrits, mais simplement des différences entre les deux éditions, évoquées dans des notes critiques de bas de page sous les sigles de Kü et Fo. Mais ce problème de lisibilité ne devrait pas gêner le lecteur helléniste moyen. Comme toute traduction, celle de J. Boulogne et de ses collègues peut être discutée : par le choix quelque peu provocateur du titre, « systématisation » au lieu de « constitution » pour *σύστασις*, elle semble du reste appeler d'elle-même la contestation. Le problème du titre engage toute l'interprétation de l'œuvre ; or, les contributeurs eux-mêmes ne reprennent pas tous à leur compte la traduction du grec *σύστασις* par « systématisation », mais préfèrent parfois s'en tenir à la traditionnelle « constitution » (ainsi Véronique Boudon : voir note 2, p. 64) ; la question mérite donc d'être examinée. Les auteurs de l'ouvrage l'ont bien senti, puisqu'ils consacrent plusieurs pages à la justification de leur compréhension du terme *σύστασις* et des mots qui s'y rattachent. Outre l'aspect anachronique évident de la notion de système dans un texte antique (les spécialistes du stoïcisme eux-mêmes préfèrent rendre le mot grec *σύστημα* par « ensemble organisé »), et le fait qu'une longue lignée de traducteurs ait choisi *constitutio* puis *constitution*, on a de la peine à suivre la démonstration selon laquelle le processus de *σύστασις* implique plus que l'idée de rassembler les parties de la médecine pour en faire apparaître l'organisation cohérente. Le *σύστημα*, par opposition à *ἄθροισμα*, est bien un tout organisé, mais la notion de système ne paraît-elle pas superflue dans le contexte de l'organisation de la médecine ? Le reste de la traduction pose encore des problèmes de détail. On peut s'étonner par exemple des variations dans la traduction d'un même mot d'une page à l'autre (*κατὰ συμβεβηκός* : p. 147, 153, « solidaire », et p. 189, « par accident »), voire dans la même page (*ἀμεμπτός*, p. 149 : « impeccable » et « irréprochable », voisinant du reste *μεμπτή*, de la même famille, rendu par « critiquable »), flottements parfois explicitement assumés par les traducteurs, mais sans justification (*ἐπανορθοῦσθαι* : note 21, p. 153). Ce dernier aspect est d'autant plus malheureux qu'il amène les traducteurs à s'interroger en bas de page (p. 155) sur la parenté étymologique entre *τὰ συνιστάντα*, les « constituants », et le couple *σύστημα/σύστασις*. Au problème de légitimité externe de l'emploi des mots de la famille de « système » se greffe donc un problème de cohérence interne de la traduction. Et l'on voit qu'il n'est ni facile ni prudent de s'affranchir des traductions traditionnelles quand elles reposent sur des bases linguistiques solides, comme c'est le cas pour les paires *σύστασις/constitution* et *σύνθεσις/composition*. — Les annexes : un « catalogue des ouvrages de Galien édités par Kühn », une « bibliographie sélective », deux index (en français). Si les index sont précieux – encore qu'un index grec eût été appréciable (et l'on doit pour le trouver se reporter à l'édition de Stefania Fortuna au CMG) – et la bibliographie utile (bien que très « sélective » : pourquoi ne pas mentionner le volume de P. Pellegrin, J.-P. Levet et C. Dalimier, *Galien. Traités philosophiques et logiques*, paru dans la collection

GF ? ou les études sur Épicure et Asclépiade – liées à la critique qu'en fait Galien, comme celles de G. Harig et plus récemment de J. T. Vallance ?), le catalogue des ouvrages de Galien, reproduit directement de l'édition Kühn, contribue à perpétuer un malentendu trop courant sur l'étendue et les contours de l'œuvre galénique : l'édition Kühn en effet ne transmet pas toute l'œuvre conservée de Galien, et comporte en outre nombre de textes apocryphes. On peut donc regretter de ne pas voir figurer dans le catalogue, pour ne prendre qu'un exemple, le traité *De partibus artis medicativae*, transmis en arabe et en latin (CMG, Suppl. Or., II, 1979), qu'il eût été judicieux de rapprocher du *De constitutione artis medicae*, alors que les traités pseudo-galéniques, eux, sont agrégés à l'ensemble du corpus sans distinction aucune ni avertissement au lecteur. Les auteurs du livre se réfèrent pourtant parfois eux-mêmes à des traités non conservés dans Kühn, comme le *De victu attenuante* (éd. Marinone). Le livre aurait gagné à s'inspirer d'un recensement plus scientifique et facile d'accès comme l'article « Galien » par V. Boudon dans le *Dictionnaire des philosophes antiques* (vol. III). L'ensemble du volume étant très soigné, on peut à peine déplorer quelques coquilles comme à la p. 11 (« loin » au lieu de « tant » s'en faut), à la p. 72 (substitution de *compositione* à *constitutione* [note 13]) et à la p. 246 (oubli de la majuscule de Galien). Il va sans dire que les quelques réserves émises par le recenseur ne concernent que le public restreint des éditeurs de textes médicaux, pour qui l'édition de Stefania Fortuna restera la référence, en particulier pour la consultation du texte grec. En somme, la « Systématisation de la médecine » s'adresse davantage à un large public, éclairé, constitué d'hellénistes mais aussi de philosophes et tout simplement de curieux, que la rareté des traductions françaises empêche encore de lire l'œuvre galénique. De plus, il s'agit à ce jour du seul ouvrage d'accès facile sur le *De constitutione artis medicae* de Galien, et on se permettra d'ajouter qu'il est proposé à un prix très démocratique. Pour ces raisons, il convient de saluer la parution du volume de J. Boulogne et D. Delattre comme un progrès notable dans la diffusion de Galien, tout particulièrement dans le monde francophone. – Caroline PETIT.

Saint Augustin. Sermons sur la chute de Rome. Introduction, traduction et notes de J.-C. FREDOUILLE (Nouvelle Bibliothèque Augustinienne, 8), Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 2004, 10.5 x 17, 139 p., br. EUR 18.50, ISBN 2-85121-199-4.

Le IV^e siècle a marqué, dans l'Empire romain, le début des *tempora Christiana*. En 380, Théodose promulgue l'édit de Thessalonique qui érige le christianisme nicéen en religion d'État. En 391, ce même empereur interdit les cultes païens. Or, en 410, Rome, capitale de l'Empire devenu chrétien, subit un grave traumatisme. Le 24 août de cette année-là, les Wisigoths d'Alaric entrent dans la ville éternelle, qu'ils pillent durant trois jours. Le désastre, avant tout symbolique, frappa fortement les populations de stupeur. Le sac de Rome eut pour conséquence de raviver la lutte entre païens et chrétiens et de susciter des interrogations sur l'intervention de la Providence dans le cours de l'histoire. Les païens rendirent les chrétiens responsables de cette ruine, dont la cause résidait, à leurs yeux, dans l'abandon des cultes païens. Quant aux chrétiens, ils ne pouvaient comprendre pourquoi l'*Vrbs*, convertie au christianisme et gardienne des reliques des apôtres Pierre et Paul, avait pu tomber aux mains des Goths. Pour certains d'entre eux, comme saint Jérôme, c'est parce que Rome n'était pas devenue assez chrétienne qu'elle était châtiée. C'est dans ce climat perturbé qu'Augustin, conscient du désarroi des populations, s'efforce, dans une série de sermons prononcés entre 410 et 412, de rendre du courage à ses ouailles. Ce contexte tumultueux fit mûrir son grand ouvrage, la *Cité de Dieu*, écrit entre 412 et 427, où il tente de répondre à l'accusation des païens contre les « temps chrétiens » et de reconforter les chrétiens, qui sont citoyens du ciel, non de la terre. Quand il eut connaissance du sac de Rome, Augustin abandonna, dans sa prédication, les questions pressantes du moment et consacra quatre – sans doute cinq – sermons à la catastrophe qui venait de se produire dans la capitale. Le premier (*Sermon Denis* 24), prononcé le

25 septembre 410 à Hippo Diarrhytus (Bizerte), est un commentaire de la parabole « le mauvais riche et le pauvre Lazare ». Le deuxième (*Sermon* 81), de la fin 410, prononcé à Hippone, est consacré au verset 18, 7 de Matthieu « Malheur au monde à cause des scandales ! ». Le troisième (*Sermon* 296) a été prononcé à Carthage le 29 juin 411, le jour de la fête des saints Pierre et Paul. Pendant l'été 411, un an après la chute de Rome, Augustin y consacre encore un quatrième sermon (*Sermon* 105). Enfin, le cinquième sermon, *De excidio urbis Romae*, a été prononcé dix-huit mois environ après l'événement, auquel il est entièrement consacré. L'édition que voici comporte une introduction (contexte historique et prédication d'Augustin), la traduction – malheureusement sans le texte latin – des cinq sermons pourvue de notes, des notes complémentaires, un index scripturaire et une bibliographie sommaire.

B. R.

Anne-Marie TURCAN-VERKERK, *Un poète latin chrétien redécouvert : Latinius Pacatus Drepanius, panégyriste de Théodose* (Collection Latomus, 276), Bruxelles, Éditions Latomus, 2003, 16 x 24, 194 p. + III pl., br. EUR 26, ISBN 2-87031-217-2.

Le ms Paris BNF lat. 7558, datant de 850, est le seul témoin d'un poème commençant par *Incipit versus Drepani de cereo paschali* attribué en 1562, sans justification, à Florus de Lyon († 860) par G. Fabricius, qui assimilait gratuitement Drepanius à Florus. Or le poème transmettait des poèmes de Florus et, séparément, ce poème de Drepanius comme distinct de celui de Florus. On ne connaît qu'un Drepanius, ami d'Ausone et de Paulin de Nole, rhéteur cité par Sidoine Apollinaire et auteur d'un panégyrique de Théodose en 389. Ausone lui a dédié trois de ses œuvres, mais personne ne lui attribuait de poème. Dans le ms BNF lat. 7558, le poème de Drepanius arrive à la suite de poèmes originaires de la Gaule des IV^e-V^e siècles et avant deux poèmes de Florus. Pourquoi le rattacher à ce qui suit et pas à ce qui précède ? L'analyse du ms permet à l'A. de le situer à Lyon, vers 850, avec deux autres mss ayant des textes communs, liés à l'activité de Florus et du copiste Mannon, avec encore des textes d'Ausone et de Paulin de Nole. Dès lors, ce poème attribué à Drepanius ne peut provenir que de Pacatus Drepanius, disciple d'Ausone et ami de Paulin. On peut dater la naissance de Drepanius vers 355 ; il fut proconsul en Afrique et semble être l'éditeur d'une collection de douze panégyriques, dont le sien. D'ailleurs, ses vers font allusion à son panégyrique et à une poésie d'Ausone. Son poème *De cereo paschali* comporte 50 vers, cités et traduits dans le volume, avec leurs parallèles littéraires, dont deux très proches des œuvres de Claudien, datées de 396-398. On croit que Drepanius était un païen converti par son ami Paulin peu avant la rédaction de ce poème. De là ses flottements sur le dogme trinitaire, outre l'influence de la pensée du prétendu hérétique Priscilien, à Bordeaux et en Espagne, à une époque où le dogme était encore peu fixé. Le poème semble faire allusion à une vigile pascale très primitive, de rite espagnol. Drepanius était un technicien en poésie, et il intéressait Ausone à titre de critique exigeant. Il fut aussi l'éditeur des œuvres d'Ausone, et on lui attribue un traité contre Porphyre datant de 431, car, comme païen, il voyait mieux les dangers de cet auteur pour les chrétiens. Il comptait également écrire une biographie en vers de Paulin. L'a-t-il fait ? Mystère. On n'a plus parlé de lui après sa mort, mais maintenant qu'il est mieux connu, on découvrira peut-être de nouvelles œuvres écrites par lui et attribuées à Paulin. Il faudra repenser l'histoire de la tradition manuscrite de Paulin, et même d'Ausone et d'autres. Il est logique aussi d'examiner les poèmes attribués à Florus, de comparer les styles. Beaucoup d'erreurs d'attribution proviennent de G. Fabricius depuis 1562. On ne peut que féliciter Anne-Marie Turcan-Verkerk pour sa découverte et son exposé convaincant. Espérons qu'elle pourra mener à bonne fin le travail dont elle a tracé les grandes lignes. – B. CLAROT, s.j.

HISTOIRE

Neville MORLEY, *Theories, Models and Concepts in Ancient History* (Approaching the Ancient World), London - New York, Routledge, 2004, 13.5 x 21.5, VII+ 162 p., br. £ 14.99, ISBN 0-415-24877-9.

Morley begins (p. 2-3) by acknowledging that many historians are suspicious of 'theory'. Frankly I would go further and say I can scarcely suppress a shudder at the notion. Happily this is not really, I think, a book about theory. Rather Morley has written an essay in which he sets forth, in non-judgemental fashion, some of the practices of those currently writing history and the ideas which underpin them. For instance we learn (p. 35-50) that some take our evidence to indicate antiquity was economically primitive while others, on the basis of the same evidence, believe that late antiquity, at least, was in essence entirely modern. In the course of his exposition (p. 48) Morley observes that economic history has recently become fashionable once more. I would merely add in parenthesis that it is a pity some historians confuse the concepts of 'fashion' and 'intrinsic worth'. The use of the model (p. 18-19) is illustrated by showing how the 'Isolated State' model may be used when examining land-use patterns in the *suburbium* of Rome. Our evidence can be tested against the model and Morley envisages a situation where the model may be completely at variance with the empirical evidence, which prompts the observation, why not go to the sources in the first place? We hear also of the attempts to replace the ancient sources or 'read against them' (p. 66, 91). A term for these practices has yet to be found but I think it is needed for I cannot see how the result can be called history. Likewise, coming away from the discussion of Foucault's theories of knowledge and power (p. 97-100), I had the uneasy feeling that here paralysis awaited the historian. There is, of course, much more than this in the book and the reader should not hesitate to explore further. The great merit of the work is its accessibility. Morley consistently writes clearly and well. You may dislike what he says but you cannot mistake it. Even when his brief entails travelling in those regions where the clouds gather thick his exposition remains lucid and transparent. - A. KEAVENEY.

J. W. ROBERTS, *City of Sokrates. An Introduction to Classical Athens*. Second edition, London - New York, Routledge, 1998, 15.5 x 23.5, X + 274 p., br., £ 15.99.

En dehors des hauts faits politiques et militaires, que sait-on d'Athènes au V^e s. av. J.-C. ? L'auteur de cette étude, très illustrée par des textes anciens qui aident à recréer une ambiance, une impression, s'est attaché à décrire l'organisation sociale, économique et culturelle de la cité en temps de paix. L'ouvrage commence très logiquement par une présentation visuelle des lieux (*Country and town*), depuis les ressources naturelles de l'Attique jusqu'aux constructions publiques et privées d'Athènes. Il détaille ensuite la composition de la population, le statut et les droits de chacun, leur distribution sociale ou administrative, les taxes, locations et liturgies (*Population, property, taxation*). Un chapitre relatif à la politique interne (*Radical democracy*) rappelle d'une part le rôle primordial et les pleins pouvoirs de l'Assemblée du peuple, le fonctionnement du Conseil et des différentes Cours de justice, et d'autre part les deux grandes appartenances du citoyen athénien, l'*οἶκος* et la *πόλις*, la maisonnée et la communauté, avec tous les devoirs que cela comportait. On voit par ailleurs comment il concevait l'idée d'empire qui se développait à l'époque, comment il la justifiait (*The imperial ethos*). On arrive ainsi aux aspects culturels de la vie athénienne : l'éducation, c'est-à-dire l'instruction orale de l'enfant et les influences de la littérature (*Schooling, literacy, books and history*) ; les croyances, dieux, magie, oracles ou superstitions, et leur évolution, en fonction des

avancées des sciences notamment (*Religion*) ; les arts oraux, poésie, tragédie, comédie, et les idées qu'ils défendaient, les arts visuels, architecture, sculpture et peinture, intégrés dans les vastes projets de Périclès, et la condition des artisans (*Art and patronage*) ; enfin, les nombreux intérêts scientifiques de l'époque, allant de l'arithmétique à l'anatomie, de l'histoire à la rhétorique (*Science, nature, culture and the sophists*), et la montée d'une philosophie athénienne aboutissant à l'enseignement de Socrate (*Philosophy, from Anaxagoras to Sokrates*). – Véronique VAN DRIESSCHE.

J. HESK, *Deception and Democracy in Classical Athens*, Cambridge, University Press, 2000, 16 x 24, VIII + 336 p., rel. £ 40, ISBN 0-521-64322-8.

L'auteur de cet ouvrage a cherché à comprendre, sur la base des informations fournies par les textes anciens, comment on représentait et évaluait le mensonge à Athènes à l'époque classique, sachant qu'il était incompatible avec le bon fonctionnement et l'idéal de la démocratie, et comment on arrivait quand même à le justifier et à le rattacher à l'identité civique. Le premier chapitre réunit des exemples dans lesquels la tromperie est absolument exclue, considérée comme non-athénienne, associée à l'éducation spartiate ou à la nature féminine, tandis qu'on valorisait le citoyen – hoplite athénien, entraîné au courage et au combat loyal. La loi elle-même aurait interdit à un individu de mentir au peuple athénien, mais elle devait être symbolique et surtout servir à rappeler la fragilité de la souveraineté du peuple. Les deux chapitres suivants montrent qu'il y avait néanmoins des nuances, des situations négociables, des aspects positifs, des mensonges moins graves que d'autres... Contre un ennemi militaire, d'abord : dans le contexte de la guerre du Péloponnèse, et d'une manière plus générale en temps de guerre, on estimait qu'il fallait savoir mentir. Cette position créait des problèmes moraux et d'éducation, et l'on précisait bien que seul l'éphèbe pouvait temporairement se servir de ce stratagème ; aux enfants, on apprenait toujours à ne pas mentir ni tricher, et aux adultes on répétait qu'un combat loyal valait toujours mieux qu'une embuscade ou une duperie. Il y avait ensuite le cas du mensonge noble, justifié par une nécessité morale ou le souci de protéger le peuple... Le dernier chapitre concerne la rhétorique, l'art par excellence de la tromperie. On y voit comment l'orateur, sachant qu'il exerçait un tel art et s'en défendant à la fois, soutenait que son adversaire faisait pire, ou que lui-même travaillait au service d'un bon jugement. C'est ainsi que l'on découvre des discours qui définissent les stratégies trompeuses des discours, c'est-à-dire une excellente source d'information. L'idée dominante, exprimée notamment dans les tragédies, était qu'il est impossible de reconnaître la vérité dans ce qui est dit. – Véronique VAN DRIESSCHE.

R. HINGLEY, *Globalizing Roman Culture. Unity, diversity and empire*, London - New York, Routledge, 2005, 15.5 x 23.5, 208 p., br. £ 16.99, ISBN 0-415-35176-6.

Excellente étude, intellectuellement très stimulante, des représentations de l'Empire Romain et des modes de leur construction par les spécialistes du monde occidental, du XIX^e s. à aujourd'hui ! En six chapitres (*The past in the present ; Changing concepts of Roman identity and social change ; Roman imperialism and culture ; The material elements of elite culture ; Fragmenting identities ; « Back to the future ? » Empire and Rome*) et dix illustrations, cette monographie met en évidence la nécessité de prendre en compte la complexité des données archéologiques, si l'on veut ne pas tomber dans les visions simplistes, qui idéalisent l'hégémonie romaine en la réduisant à un processus d'uniformisation culturelle par la propagation d'un modèle de civilisation centré sur l'*humanitas*. Continuellement, l'A. insiste sur l'obligation pour le discours historique d'être critique et lucide vis-à-vis de lui-même, de ses non-dits, de ses postulats implicites et des schèmes prédéterminés légués par la tradition dont

celui-ci relève. C'est ainsi qu'il remet en question le concept simplificateur de romanisation par osmose, qui crée l'illusion d'une culture romaine monolithique et identitaire. Quand on regarde les sociétés autrement que par les élites et l'armée, le tableau apparaît marqué par une grande variété locale : une large partie de la population reste pauvre et demeure en dehors du mode de vie romain. À cet égard, l'adoption de la notion contemporaine de « globalisation » permet de penser l'impérialisme des Romains comme un ensemble de structures communes qui articule une multitude de différences régionales. — Une quarantaine de pages de notes (dommage qu'elles soient reportées à la fin de l'ouvrage !), une trentaine d'autres pour les références (presque uniquement à des ouvrages ou articles modernes ou contemporains) et une quinzaine encore pour un index général parachèvent cet important manuel de méthode.

J. BOULOGNE.

T. CAMOUS, *Le roi et le fleuve. Ancus Marcius Rex aux origines de la puissance romaine* (Collection d'Études anciennes. Série latine, 62), Paris, « Les Belles Lettres », 2004, 16 x 24, XIII + 381 p., br. EUR 35, ISBN 2-251-32656-1.

Si l'on veut formuler très schématiquement la thèse de ce livre issu d'un doctorat présenté en Sorbonne et préfacé par Alexandre Grandazzi, on dira que Thierry Camous considère l'Ancus Marcius de la tradition comme l'initiateur de la grande puissance que Rome deviendra sous ses successeurs. Il contrôle le cours du Tibre depuis son embouchure jusqu'à Fidènes, ainsi que les routes de commerce interrégionales. Maître des salines sur la rive droite du fleuve, il fonde Ostie sur cette même rive. Cet important agrandissement du territoire s'accompagne d'un accroissement également considérable du périmètre urbain. Toutes ces réalisations assurent l'émergence de Rome comme cité-État dans le Latium préétrusque. La victoire sur Véies dont le crédit la tradition ne fut possible qu'avec l'aide d'auxiliaires ou de mercenaires étrusques, l'armée romaine seule, trop faiblement équipée, ne pouvant y parvenir. Lucumon, le futur Tarquin l'Ancien, sera le *condottiere* étrusque venu l'aider avant de le renverser. Bref la tradition est dans le vrai, et Ancus Marcius « deviendrait ainsi la figure légendaire la plus ancienne de l'histoire de Rome à pouvoir prétendre sérieusement à un statut de personnage historique » (quatrième de couverture). — Intitulée « Reconstitution » (p. 229-320), la dernière partie de l'ouvrage, que nous venons de résumer, est précédée d'une première partie, très courte, consacrée aux sources littéraires (p. 11-53), et d'une deuxième présentant les données archéologiques, la plus longue des trois (p. 55-228). Dans la première partie, les quelques pages traitant, pour la période préétrusque en général, de « la constitution de la tradition et de la valeur des sources littéraires » (p. 41-48) sont squelettiques et décevantes. Par contre la deuxième partie, consacrée à l'archéologie, nous a paru dans l'ensemble fort bonne. Dans sa préface, Alexandre Grandazzi la présente comme un « vaste tableau, informé et très vivant, des conditions socio-économiques qui étaient celles du Latium à l'époque de l'Orientalisant », c'est-à-dire à l'époque traditionnelle d'Ancus Marcius. Et c'est vrai. — Mais une observation fondamentale s'impose : elle porte sur les rapports entre ce tableau archéologique détaillé et ce que l'auteur en tire pour sa reconstitution historique de la troisième partie. Thierry Camous reconnaît honnêtement les échecs d'une quête archéologique portant et sur les guerres de conquêtes que la tradition attribue au quatrième roi, et sur une fondation d'Ostie sur la rive droite du Tibre dans la seconde moitié du VII^e s., et sur une victoire de la Rome de l'époque sur la puissante Véies. Ces différents « manques » toutefois ne semblent guère le gêner : malgré les silences de l'archéologie, sa reconstitution du règne du quatrième roi intègre les données de la tradition littéraire, comme autant de faits acquis, pour ainsi dire historiques. Dans ces conditions, le lecteur est en droit de s'interroger : à quoi bon toutes ces pages consacrées à l'archéologie si l'on ne se soucie pas des enseignements de cette discipline ? — On aura compris qu'avec ce livre, Thierry Camous se range parmi les « traditionalistes », c'est-à-dire ceux qui sont

portés à croire assez facilement à l'historicité de la tradition littéraire sur les origines et les premiers siècles de Rome. L'auteur de la présente recension, lui, fait partie des « sceptiques », qui demandent pour « croire » des preuves autrement plus solides que celles généralement proposées. Il n'est bien sûr pas question de reprocher leurs « croyances » à Thierry Camous et à son maître, Alexandre Grandazzi. Chacun est libre de ses opinions et les thèses défendues dans ce livre n'ont d'ailleurs rien de farfelu, ni de nouveau. Mais la prudence critique reste de mise et l'on se gardera d'y voir de l'Histoire authentique. En saine méthode, le motif d'une fondation royale d'Ostie par Ancus Marcius (pour ne prendre que cet exemple) ne peut pas être considéré, selon nous, comme une donnée historique. Bien sûr, la tradition littéraire est pour ainsi dire unanime, mais, quand il s'agit des origines et des premiers siècles de Rome en général, le « passage de la tradition à l'histoire » ne va pas de soi et n'est pas aussi simple que ne le pensent encore certains chercheurs. Sur toutes ces questions très complexes et en particulier sur les rapports entre la tradition et l'histoire, nous nous sommes longuement expliqué dans deux livres, et nous ne pouvons faire ici autre chose qu'y renvoyer les lecteurs intéressés. Thierry Camous connaît *Les Origines de Rome. Tradition et histoire* (Bruxelles, 1985), mais il ne le cite que pour approuver ou contester l'un ou l'autre point de détail, sans jamais prendre position sur les développements méthodologiques qui en sont l'âme et qui auraient pu au moins nourrir sa réflexion, dans un sens ou dans un autre ; quant au second livre, *Les Rois de Rome. Tradition et histoire* (Bruxelles, 2000), il n'en est pas fait mention dans *Le Roi et le fleuve* (2004). Apparemment les « croyants » ne fréquentent guère les « agnostiques », c'est-à-dire ceux qui estiment que, sur de nombreux points, l'analyse rigoureuse de la documentation dont nous disposons ne permet pas de conclusion sûre. Les positions des deux groupes sont fondamentalement inconciliables, parce que les exigences de méthode qu'ils s'imposent sont très différentes. — On dira pour conclure que le livre de Thierry Camous ne manque certainement pas d'intérêt, mais on ne l'utilisera ni pour son contenu méthodologique (inexistant), ni pour son analyse (plutôt faible) de la tradition littéraire et de son évolution, mais bien pour la riche documentation archéologique et topographique qu'il a rassemblée sur le Latium orientalisant. Quant à la thèse centrale, on la considérera comme une hypothèse, qui n'apparaîtra solide qu'aux « croyants », c'est-à-dire à ceux qui, sans en avoir nécessairement conscience, basent leurs raisonnements sur le postulat implicite de l'historicité fondamentale du récit traditionnel. — J. POU CET.

K.-J. HÖLKEKAMP, *Rekonstruktionen einer Republik. Die politische Kultur des antiken Rom und die Forschung der letzten Jahrzehnte* (Historische Zeitschrift, 38), München, R. Oldenbourg Verlag, 2004, 14 x 22.5, 146 p., br. EUR 34.80, ISBN 3-486-64439-4.

This is not a work of original research but an essay reflecting on current views of the Roman Republic which is in part inspired by the debate Millar has provoked in recent years. The author ranges widely as he seeks to define what he believes to be the most important issues. Thus a somewhat sterile, in my view, debate as to whether the legalism of Mommsen and Willems is appropriate as a way of approaching the constitution gives way to a consideration of that constitution in action. Here the influence of Meier is observable in *die Konstellation der Entscheidungszentren*. Meier is prominent again as Hölkeskamp ponders the long stability of the republic. A good deal of space is also devoted to the shaping of political culture. The key concepts such as *pietas* and *virtus* are examined and something is said about the role of theatre and monuments shaping outlook. Naturally Hölkeskamp has a great deal to say about the nobility and its inherited status. The final chapter looks to the future where, for instance, the author sees the possibility for the further application of the work of Weber and of archaeology to ancient history. He is no polemicist but he will win some friends in the English speaking world when he gently suggests that in Britain and America Classics has sometimes gone astray through preoccupation with poststructuralism and post-

modernism. It will, I believe, now be clear that Hölkeskamp grapples with important issues. Unfortunately he does so in Professorendeutsch. Plainly it is not for me to make aesthetic criticisms but I can say I found the argument consistently veering towards the abstract and the vague and thus, perhaps, not always as forceful as it might have been. – A. KEAVENEY.

K. BRINGMANN, *Geschichte der römischen Republik. Von den Anfängen bis Augustus* (Beck's Historische Bibliothek), München, C. H. Beck, 2002, 15 x 22.5, 463 p., rel. EUR 35.90, ISBN 3-406-49292-4.

This one volume history of the Roman Republic is an accessible and attractive book. Clearly and vigorously written it will appeal both to the student beginning the study of Roman history and the general reader. The treatment is detailed but not so detailed as to repel those classes of readers. There are no footnotes but scattered through the text is a generous selection of sources in translation. There is also a useful appendix offering a conspectus of modern works. – A. KEAVENEY.

F. CHAUSSON et Ét. WOLFF (éd.), *Consuetudinis amor. Fragments d'histoire romaine (II^e - VI^e siècles) offerts à Jean-Pierre Callu* (Saggi di Storia antica, 19), Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 2003, 13.5 x 20.5, 456 p., ISBN 88-8265-216-5.

Ce volume regroupe vingt-deux études d'histoire romaine impériale offertes à J.-P. Callu et couvrant les différents centres d'intérêt de l'historien. S'il est d'abord spécialiste en numismatique et en histoire économique, il a également abordé les domaines philologique et culturel avec des éditions de textes, des éditions commentées et des études sur la littérature latine pour établir des ponts entre histoires littéraire et monétaire. C'est graduellement qu'il est passé de la numismatique au monde culturel, littéraire et politique. Callu s'est fait beaucoup d'amis en Italie, qu'il a tant étudiée et où ce livre est édité, mais il s'est intéressé aussi à d'autres parties de l'Empire : Gaule, Afrique du Nord, Proche-Orient. Sa vaste bibliographie est placée en tête d'ouvrage et va de 1960 à 2001. Ces vingt-deux essais de disciples et d'admirateurs de l'historien sont en français, sauf un en allemand, un en anglais et six en italien. Les thèmes furent laissés au choix des auteurs mais tournent autour des centres d'intérêt de J.-P. Callu. Les deux éditeurs les ont classés par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Voici quelques notes de lecture. Après l'échec de la dyarchie en 340-350, il semble que Constance ait voulu créer une dyarchie hiérarchisée en 351, lorsqu'il nomma « César » son cousin Gallus ; mais ce dernier voulut l'égalité et l'Empire d'Orient, c'est pourquoi il fut éliminé en 354 (Bleckmann). — Le seuil de pauvreté à Rome est difficile à préciser, car il a varié. Il faut recouper l'information monétaire par les textes littéraires, patristiques et juridiques (Carrié). — Les noms et la généalogie de l'empereur Lucius Verus (130-169), fils adoptif d'Antonin, forment un échecveau que F. Chausson s'efforce de démêler, tableaux généalogiques à l'appui. — On voit que le grand juriste Ulpien a révélé en 213 son talent rhétorique dans un panégyrique de Tyr, sa ville natale (Christol). — Devant l'incapacité des médecins de leur temps, les chrétiens ont généralement refusé le recours aux astres – ce qui aurait nié la Providence divine – pour prier les saints (reliques) et les moines renommés (Cracco). — Exilé en 404 en Arménie, Jean Chrysostome parle, dans ses lettres, des ravages causés dans cette région par des brigands isauriens venus d'Anatolie (Delmaire). — Dans un sermon antidonatiste, un disciple d'Augustin parle d'*itoria*, mot rare et africain que F. Dolblair tente de traduire par « cadeau d'adieu ». — Pour la suite, il faut nous limiter aux thèmes des essais : un trésor en monnaies d'or romaines ; histoire byzantine dans l'*Anonymus Valesianus* 2 ; la procédure par libelle et rescrit ; valeur possible de la pièce d'or *Antonianus* sous Dèce ; le destin de l'Empire et la chance de Constantin ; la vieillesse dans l'historiographie païenne tardive ; l'auteur de

l'Histoire Auguste est-il un apostat ? ; les morts de philosophes chez Ammien Marcellin ; adhésion à Rome et exclusion en Afrique ; note sur les « dieux transportables » ; observations économiques sur la *Vita Sylvestri* dans le *Liber Pontificalis* ; réflexions sur l'œuvre de Fulgence ; l'attitude de Sulpice Sévère envers l'Empire romain. — L'éventail des intérêts est très large et pourra plaire à un large public. Il semble évident pour les deux éditeurs que tout le monde connaît parfaitement J.-P. Callu, mais, pour beaucoup de lecteurs, une page de présentation de ce savant aurait cependant été la bienvenue. — B. CLAROT, s. j.

B. CAMPBELL, *Greek and Roman Military Writers. Selected Readings* (Routledge Classical Translations), London - New York, Routledge, 2004, 14 x 21.5, XXIV + 231 p., br. £ 15.99, ISBN 0-415-28547-X.

Since the introduction, some thirty years ago, of non-linguistical courses in Classics in Britain there has been a steady flow of translated materials to cater for those taking them. The author, who is well known for his work on the Roman army, arranges his material thematically around subjects such as the role of the General and siegecraft. The opportunity to introduce the student to writers such as Vegetius and Polyænus, with which they may be unfamiliar, is not lost. I found this an attractive anthology but ultimately the verdict must rest with the audience for which it is intended, the student. Coincidentally I happened to be supervising an undergraduate dissertation on Greek warfare when my copy arrived. I lent it to my student and his judgement was simple : he found it useful. — A. KEAVENEY.

Dominique GOGUEY, *Les animaux dans la mentalité romaine* (Latomus, 271), Bruxelles, Latomus, 2003, 16 x 24, 138 p., br. EUR 20, ISBN 2-87031-212-1.

Après avoir envisagé les animaux dans une perspective utilitaire par rapport à l'homme, l'A. en distingue deux catégories : ceux qui apportent un profit à l'homme, les animaux utiles, et ceux qui lui causent un dommage, les animaux nuisibles. L'utilité des animaux domestiques se manifeste dans les canons esthétiques, qu'ils soient architecturaux, imaginaires ou littéraires, et dans leur rapport avec l'homme dans la chasse, qui est envisagée principalement dans la ressemblance avec une fonction guerrière. Ces rapports utilitaires sont justifiés par l'absence d'intelligence, celle d'organisations sociales et des facultés affectives et morales chez les animaux, leur supériorité physique sur l'homme, leur domination par l'instinct et, enfin, leur incapacité à saisir l'abstraction. La description des traits caractéristiques de la nature animale amène l'A. à rapprocher le rôle respectif de l'homme et de l'animal dans l'univers. À cette conception instrumentale de l'animal s'ajoutent la curiosité profane, qui se manifeste dans les spectacles, et la curiosité scientifique, qui porte sur les espèces domestiques de l'animal, son fonctionnement propre à l'intérieur de son espèce et son rapport avec d'autres espèces. Face à la curiosité profane et scientifique se dessine l'intérêt affectif, qui apparaît à travers le vocabulaire que l'homme emploie pour exprimer ses sentiments à l'égard des animaux. Les liens affectifs entre l'homme et l'animal sont reliés à des justifications philosophiques découlant des textes qui séparent moins radicalement le règne animal du règne humain. Ces justifications sont d'ordre rationnel, sentimental, intellectuel, langagier et social. L'étude de l'aspect utilitaire et de l'individualité de l'animal est complétée par l'évocation des composantes des animaux imaginaires et leurs métamorphoses dans la mythologie romaine. L'ouvrage se termine par une riche bibliographie, un *index rerum* et un *index locorum*. Cette étude est la première approche qui décrit l'animal en tant que simple être limité et inférieur à l'homme, d'une part, et, en tant qu'être complexe, susceptible d'entretenir des liens affectifs avec l'homme et doté des facultés qui sont en rapport avec l'homme. — Hélène PERDICOYIANNI-PALÉOLOGOU.